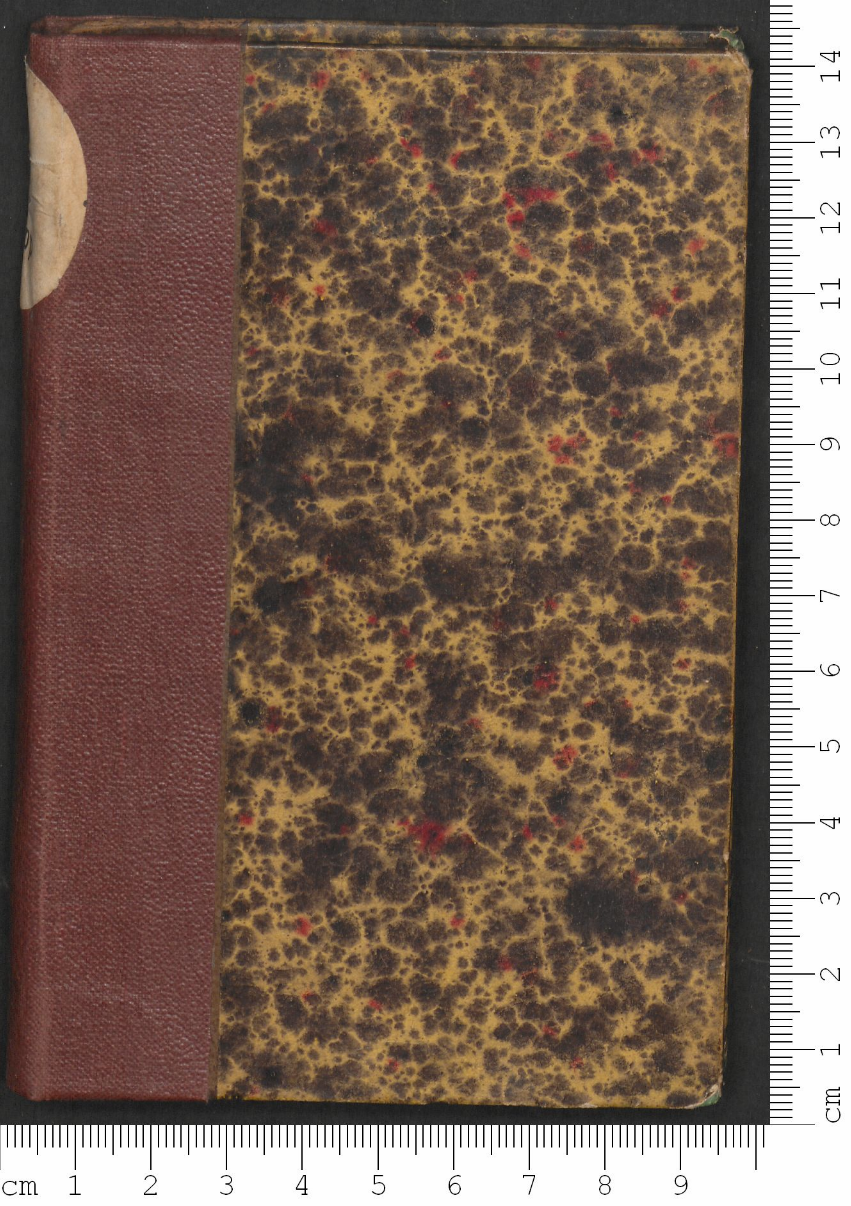
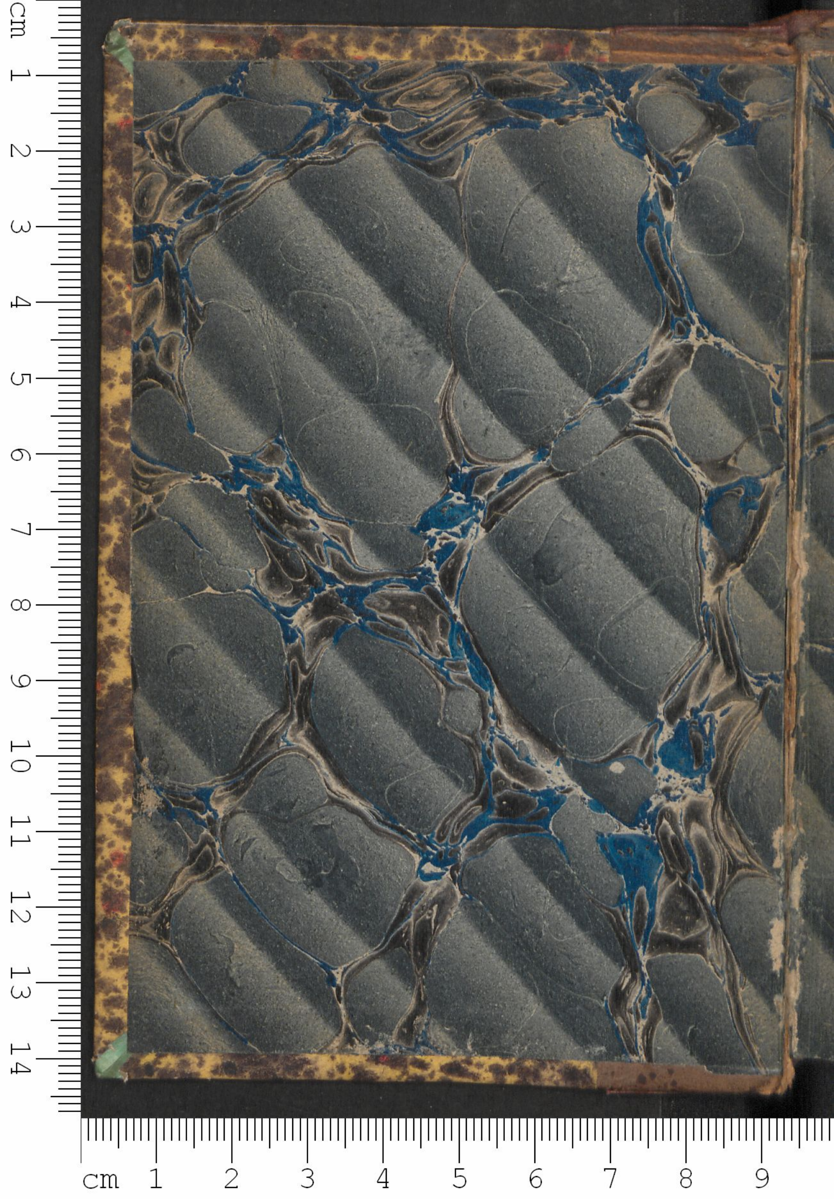
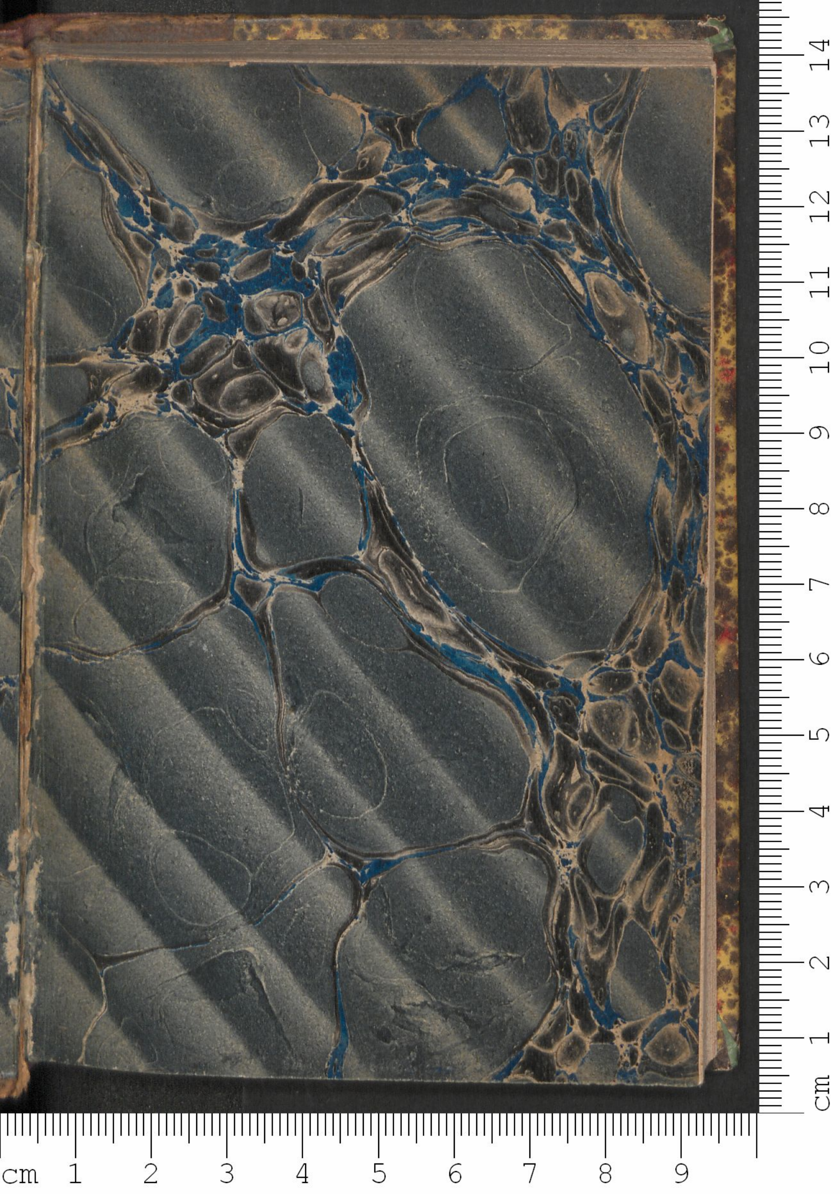
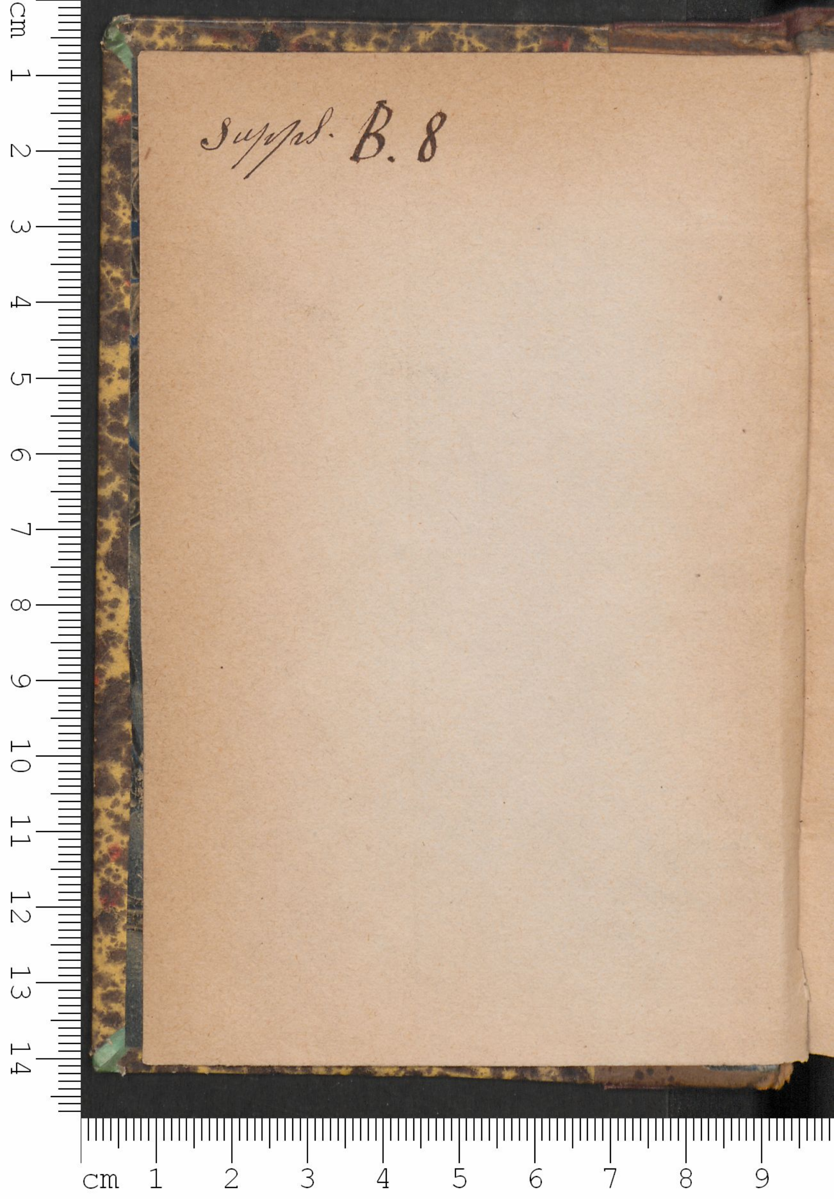

B
8
Supp

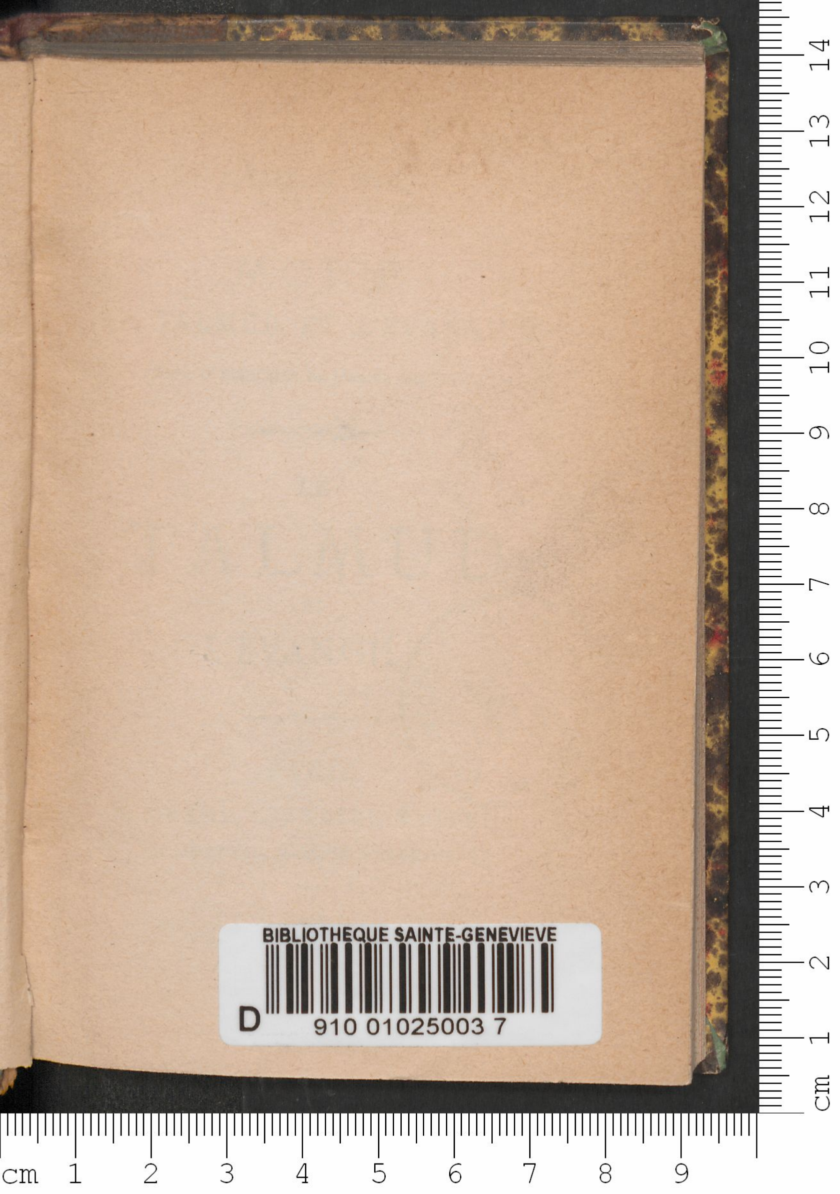












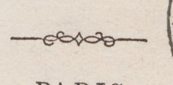
ALEXANDRE WEILL

MOÏSE
LE TALMUD ET L'ÉVANGILE

Revu et augmenté de plus de cent textes

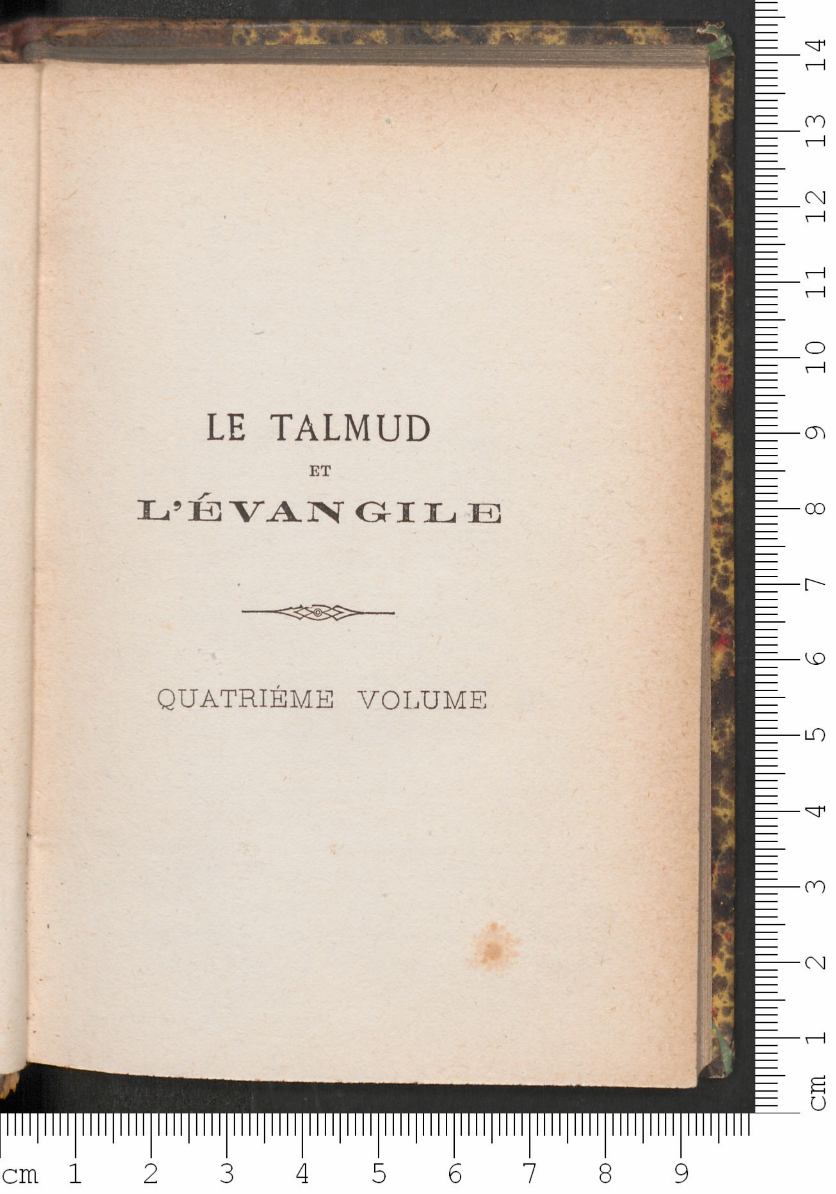


LE TALMUD ET L'ÉVANGILE



PARIS
E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR
PALAIS-ROYAL, GALERIE D'ORLÉANS, 13

1875



LE TALMUD

ET

L'ÉVANGILE

QUATRIÉME VOLUME

LES TEXTES

(*Suite*)

XV

Il y a dans le Talmud même toutes sortes d'accommodements avec le ciel et l'enfer. Il répète à trois fois les paroles de Rabbi Haninah (traité Kiduschin, livre Ier) : « Il vaut mieux pour l'homme qu'il pèche en cachette, pourvu que son péché ne profane pas le nom de Dieu en public. Rabbi Elie ajoute : Si l'homme voit que sa passion l'emporte sur lui, qu'il aille à un endroit où on ne le connaît pas, qu'il s'habille en noir et qu'il fasse *ce que bon lui semble*, pourvu qu'il ne blasphème en public et qu'il ne profane pas le nom de Dieu publiquement. »

Toute morale contraire à la raison conduit à la plus odieuse immoralité. Il y a encore aujourd'hui, dit-on, certains rabbins vêtus de noir qui professent les mêmes impiétés, tout en s'arrogeant le pouvoir sur tous les autres croyants, tout en déclarant qu'eux seuls

possèdent la faveur et l'oreille de Jéhovah et que Dieu, en son absence, leur a donné le pouvoir de lier et de délier. Heureusement cette doctrine, loin d'être nationale, est tout-à-fait talmudique. Ceux qui la proclament, aussi bien que ceux qui se la laissent imposer, sont ou des esclaves ou des fous.

Le Talmud a eu un vague sentiment de la solidarité universelle, mais seulement pour le peuple d'Israël. On lit (traité Schabath, livre V^e^) : « Rabbi Jéhudah a dit au nom de Rabbi Samuel. Au moment où Salomon a épousé la fille de Pharaon (princesse étrangère défendue par la loi), l'ange Gabriel est descendu et a planté un roseau dans la mer qui est devenu une île sur laquelle on a construit Rome. »

C'est-à-dire, dès ce moment, Salomon, pour avoir violé la loi, a préparé la chute de son peuple. David y a certainement sa grande part. Ceci donc prouverait contre le pouvoir du repentir. Le mal fait ne peut pas n'être pas fait, ni être anéanti par des sacrifices et des prières. Mais cela se borne seulement aux crimes d'Israël dont le Talmud a fait le pivot de l'humanité ; idée qui se trouve chez Jésus et même chez saint

Paul. On lit : Saint Mathieu chap. XV, v. 23. Une femme chananéenne ayant demandé le secours de Jésus pour sa fille possédée du démon, Jésus répond : « Je ne suis envoyé que pour les brebis perdues de la maison d'Israël. » Même parole, Saint Mathieu, chap. X, v. 5. Quant à Saint Paul, dans le chap. III, *aux Romains*, il dit : « L'avantage des Juifs est grand en toute manière, d'abord *en ce que la parole de Dieu leur a été confiée, etc., etc., etc.* »

XVI

Nous avons prouvé par des textes que d'après Moïse, Jéhovah n'a élu Israël que pour servir de modèle aux autres peuples, par ses lois fondées sur la raison; que si Israël manquait à ce devoir, il perdrait tous ses droits et deviendrait encore plus misérable que les autres nations.

Le prophète Malachi (chap. I, v. 11), va plus loin encore : il dit à Israël au nom de Jéhovah : « Je ne veux pas de vous, car de l'Orient au Couchant mon nom est grand parmi les peuples, partout on me brûle de l'encens et l'on me sacrifie. » Saint Paul cite souvent cette phrase.

Selon le Talmud, c'est tout à fait le contraire. Tous les autres peuples n'existent plus que pour Israël. Outre le texte du traité Abodah Sara que nous avons déjà cité, où Dieu à la fin, la loi à la main, citant tous les peuples à sa barre, leur demande ce qu'ils ont fait pour son peuple élu, le Talmud en contient d'autres bien plus explicites. Il dit (traité Berachoth, livre V^e): Resch Lakisch a dit : « La commune d'Israël se plaint à Dieu disant, un homme épousant une seconde femme se souvient toujours de sa première épouse ; pourquoi, toi, m'as-tu abandonnée ? Dieu répond : « Comment ! j'ai créé les planètes et le zodiaque et les sept cieux, tout cela je ne l'ai créé que pour toi et tu te dis abandonnée ! »

Il dit encore (traité Jébamoth, livre IVe) : « Tous les châtiments viennent à cause d'Israël. »

Naturellement Israël a son rôle. Il doit porter sa loi et sa parole partout. Il doit convertir tous les peuples à la loi de Dieu. C'est l'argumentation de saint Paul, talmudiste. (Voir chap. II, III et IV, *aux Romains*). « Le péché est venu par un seul homme et le salut de même. Abraham, est, à juste titre, le père de tous les peuples. Dieu est

aussi le Dieu des Gentils par la foi des Juifs mais les Juifs ont la mission de délivrer les peuples du péché, etc., etc. » Il dit encore, *aux Romains* (chap. XI, v. 11) : « Les Juifs sont-ils tombés pour ne jamais plus se relever ? Non, sans doute ! Leur chute est devenue le salut des Gentils. Que si leur chute a été la richesse des Gentils, combien plus leur plénitude ! »

Israël a-t-il accepté librement ce rôle d'initiateur ? Le Talmud, comme toujours, dit oui et non sur la même page.

Il dit (traité Abodah Sara, livre 1er) : « Il est écrit : Et ils (Israël) étaient debout sous la montagne de Sinaï. De là on peut conclure (c'est Rabbi Dima qui parle) que le Saint, béni soit-il, a renversé sur eux le mont comme une cuve, et leur a dit : Si vous acceptez la Thorah, c'est bien; sinon, ce sera là votre tombeau. (Ils appellent cela un peuple *élu*.)

Par contre, on lit un peu plus loin : Il est écrit (Habakuk, chap. III) : Élohim vient du Midi, etc., etc. » De là on apprend que Jéhovah a proposé sa loi à tous les peuples, qui ne l'ont pas acceptée, jusqu'à ce qu'il l'ait proposée à Israël, qui l'a agréée. »

En ce cas, il n'y a pas de quoi s'enor-

gueillir. Le peuple d'Israël n'eût été qu'un pis aller, à moins d'admettre que grâce à la prescience de Dieu, il eût su que tous lui refuseraient et que seul ce petit peuple accepterait. Cela ne cadre guère avec les lamentations, les douleurs et les larmes de Dieu que nous avons citées, depuis qu'il a laissé détruire Jérusalem. D'ailleurs, le Talmud n'admet pas de milieu pour Israël, pas même dans l'exil. Il dit (traité Mégilah, livre Ier) : « Ce peuple ou descend jusqu'à la poussière, ou s'élève jusqu'aux étoiles. » Et en cela l'histoire vient à son appui. Il oublie seulement que la poussière pour Israël, c'est le Talmud lui-même. C'est là où Israël a appris à ramper; c'est là où il a oublié la loi divine de Moïse, pour mettre à la place un tas d'arguties, contraires à toute raison, à toute logique.

XVII

Le Talmud étend ses priviléges nationaux sur le pays promis même. Il dit (traité Tanith, livre Ier) : « Le pays d'Israël (la Palestine), a été créé le premier, et l'univers entier après. Dieu lui-même irrigue le

pays d'Israël, les autres pays sont arrosés par ses messagers. »

Je ne cite plus les passages de l'Ecriture d'où le Talmud prouve ces choses ; autant citer au hasard et dire, car il est écrit quelque part : « La pluie vient du ciel. » *La pluie*, c'est Palestine ; *le ciel*, c'est Jéhovah lui-même.

Ne prétend-il pas que les morts décédés en dehors du pays d'Israël ne ressuscitent pas. La terre de Palestine est pour lui la terre sainte : « C'est, dit-il (Traité Kethuboth, livre XIII), comme si l'on était enterré sous l'autel du sanctuaire. » Et dire que le Talmud n'est pas seul pour professer ces idées !

XVIII

Je n'ai plus besoin de rappeler au lecteur les statuts de Moïse au sujet de l'esclavage, et que plus de vingt fois il dit à son peuple : « Rappelle-toi que tu as été esclave en Egypte. » Moïse a établi le sabath afin que l'esclave, l'étranger, la bête de somme, aient un jour de repos.

Si Moïse veut que l'on ménage la bête comme l'homme, on peut dire du Talmud qu'il traite l'esclave comme l'animal. Il

défend (Traité Berachoth, livre IIe), d'observer les cérémonies de deuil pour un esclave, disant : « On n'accepte pas de consolation pour des esclaves. De même que l'on souhaite à un homme, ayant perdu son bœuf et son âne, que Dieu les lui remplace, de même pour l'esclave. » Il ne fait exception que pour l'esclave quî a été un homme parfait. C'est le cas de dire : « Aux vertus que vous exigez de vos serviteurs, combien de rabbins y avait-il dignes d'être esclaves ?»

Le Talmud dit (Berachoth, livre Ve), d'un homme tué par un mulet : « Ce n'est pas le mulet qui l'a tué, mais le péché. » Ailleurs il dit « L'animal n'attaque que l'homme à face d'animal. »

Cela cadre parfaitement avec la doctrine du destin et de la grâce ; Dieu a créé l'un pour être esclave et l'autre pour être son maître. A leur tour, les descendants de ces doctrinaires ont été, durant des siècles, traités comme des bœufs et des ânes. Le Talmud ne dit-il pas lui-même : « Comme tu mesures aux autres, on te mesurera.

J'ai hâte d'arriver à la question de la femme, véritable pierre de touche de tout état de civilisation ou de barbarie, de lumière ou de ténèbres, de progrès ou de recul.

XIX

Quand dans l'histoire la force brutale, la tyrannie où l'ignorance veulent exploiter une classe d'humains, elles préparent, pour ainsi dire, les victimes en les affranchissant, en les excluant de leurs devoirs. Le devoir ôté, le droit tombe de soi. Tel le boucher ou le sacrificateur blanchit et lave la brebis avant de l'immoler.

Dès qu'un siècle plus humain accorde de nouveau aux exploités leurs devoirs naturels, devoirs qui les égalent aux maîtres, les droits suivent de près.

Le Talmud ou plutôt les Pharisiens en ont agi ainsi avec la femme. Ils ont commencé par les détacher de tous les devoirs que la loi de Moïse leur a imposés. Moïse prescrit que dans l'année, trois fois, hommes, femmes et enfants se rendent à Jérusalem assister à la lecture publique de la loi.

Le Talmud dit : « (Traité Erubin, livre IIe): Pour tout commandement attaché à une époque fixe, les femmes en sont « exemptes ! » Ne lui en demandez pas la raison, il en aura cinquante parallèles, quarante *a fortiori*, tous de la force que nous savons.

Des commentateurs plus intelligents vous diront : mais le Talmud, connaissant la faiblesse et l'état maladif de la femme, l'a exemptée d'un voyage pénible. Soit. Mais dans quel but Moïse a-t-il fait cette loi ? Dans le but d'enseigner à la femme la loi de Dieu. Or, le Talmud, violant lui-même sa prescription, dit : (Traité Kiduschin, livre Ier): La femme est exclue (exempte) de l'étude de loi. L'étude de la loi est pourtant un commandement qui n'est pas attaché à une fête ni à une date fixe.

Moïse a défendu aux rois de prendre plusieurs femmes, le Talmud (Traité Sanhédrin, livre II), leur en permet dix-huit.

Je crois même que nul législateur n'a osé, comme le Talmud, déclarer la femme indigne de déposer en justice. (Traité Schebuoth, livre IVe). Il va encore bien loin.

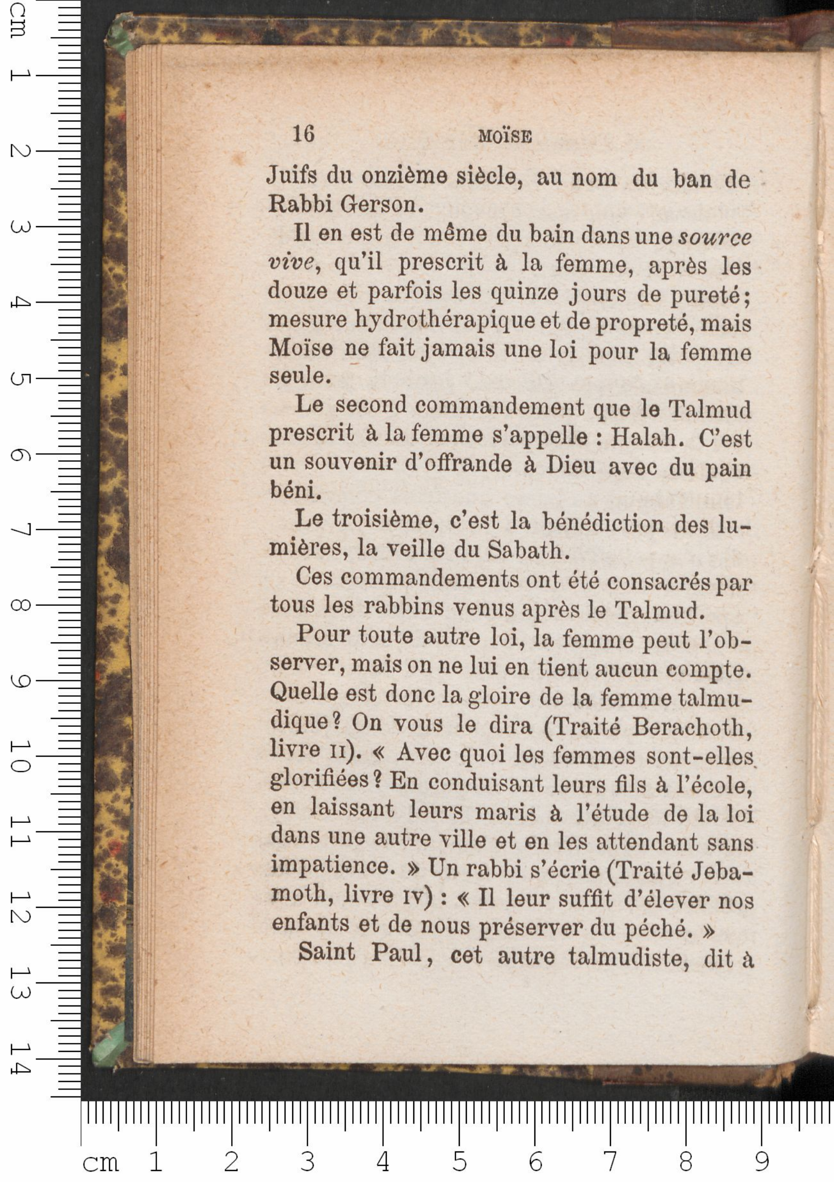
Il dit (Traité Baba Bathra, livre VIIIe) : « L'homme hérite de sa femme, mais la femme n'hérite pas de son mari. »

Le Talmud énumère (Traité Kethuboth, livre VII), les vices rédhibitoires de la femme qu'on a épousée par tiers, à condition qu'elle n'ait pas de défaut. En ce cas, « si l'écartement des seins n'est pas réglé au compas, » le mariage est nul. Il en est de même, si elle

a la voix un peu forte. Une femme sortant et laissant voir ses cheveux, ou parlant à quelqu'un dans la rue, perd son douaire après la mort de son mari.

Saint Paul, *aux Corinthiens* (chapitre XI), maintient cette loi. « Pour l'homme, il ne doit point couvrir sa tête, etc., etc.; aussi l'homme n'a pas été créé pour la femme, mais la femme pour l'homme. C'est pourquoi la femme doit porter sur sa tête le signe de sa dépendance. »

Le Talmud ne laisse que trois commandements particuliers à la femme. Le premier s'appelle *Nidah*. Cela veut dire, la séparation forcée de son mari pendant son impureté. Moïse la limite sur la loi de la nature, mais Rabbi Serré a étendu cette séparation à sept jours de plus qu'il appelle les sept purs. Cela fait que toute femme est forcément privée de son mari douze jours par mois. On a voulu voir dans cette mesure une admirable loi de pureté et de fidélité, de fécondité même. Moïse a accordé à toute femme des droits d'amour : le Talmud, au contraire, bien qu'il fasse du mariage le premier devoir de l'homme, comme nous allons le voir, n'a nullement condamné la polygamie. La monogamie forcée date chez les



Juifs du onzième siècle, au nom du ban de Rabbi Gerson.

Il en est de même du bain dans une *source vive*, qu'il prescrit à la femme, après les douze et parfois les quinze jours de pureté; mesure hydrothérapique et de propreté, mais Moïse ne fait jamais une loi pour la femme seule.

Le second commandement que le Talmud prescrit à la femme s'appelle : Halah. C'est un souvenir d'offrande à Dieu avec du pain béni.

Le troisième, c'est la bénédiction des lumières, la veille du Sabath.

Ces commandements ont été consacrés par tous les rabbins venus après le Talmud.

Pour toute autre loi, la femme peut l'observer, mais on ne lui en tient aucun compte. Quelle est donc la gloire de la femme talmudique? On vous le dira (Traité Berachoth, livre II). « Avec quoi les femmes sont-elles glorifiées? En conduisant leurs fils à l'école, en laissant leurs maris à l'étude de la loi dans une autre ville et en les attendant sans impatience. » Un rabbi s'écrie (Traité Jebamoth, livre IV) : « Il leur suffit d'élever nos enfants et de nous préserver du péché. »

Saint Paul, cet autre talmudiste, dit à

Thimothée (chap. XI, v. 12) : « Je ne permets point aux femmes d'enseigner, ni de prendre autorité sur leurs maris. Je leur ordonne de demeurer dans le silence, car Adam a été formé le premier et Eve ensuite. Ce n'est point Adam qui a été séduit, mais la femme, ayant été séduite, est tombée dans la prévarication. *Elle se sauvera néanmoins par les enfants* (encore faut-il que ce soient des fils !), si elle persévère dans la foi, dans la charité, dans la sainteté et dans une vie tempérante. »

Il dit encore, *aux Corinthiens* (chap. XI, v. 7): « L'homme est l'image et la gloire de Dieu, au lieu que la femme est la gloire de l'homme. L'homme n'a pas été créé pour la femme, mais la femme pour l'homme .»

Quant à Eve, le Talmud dit (Traité Schabath, livre XXII) : « Le serpent a couché avec Eve et l'a empoisonnée. Israël au mont Sinaï s'est débarrassé de ce venin, mais les peuples rebelles à la loi l'ont gardé. Saint Paul, *aux Corinthiens* (chap. XI, v. 3), dit à son tour : « Comme Eve fut *séduite* par les artifices du serpent. » C'est bien plus fort que le péché mortel, c'est bel et bien du venin, le venin du mal. Sinaï seul est le contre-poison contre cet empestement. C'est là tou-

jours l'idée de saint Paul un peu gazée, avec la seule différence qu'à la place de Sinaï, l'apôtre met la Rédemption par Jésus.

Il existe dans le Talmud plusieurs femmes admirables qui ont toujours protesté contre les sottes injustices des rabbins. L'histoire de ces Juives est aussi édifiante que romanesque. A toutes ces protestations les rabbins répondaient : *Naschim deathon Kaloth*, c'est-à-dire l'esprit des femmes est léger. Et pourtant, ces mêmes femmes, par leur vie et par leurs actions, ont donné des preuves irréfragables de leur grandeur d'âme et de leur esprit divin.

XX

Chose extrêmement curieuse ! Le Talmud, déniant tout droit d'égalité à la femme, la forçant, avec saint Paul, de cacher, comme signe d'infériorité, le plus bel ornement de la tête, sa chevelure, sous un épais voile, plus tard, sous un bonnet, contient en même temps des histoires, des légendes et des romans qui tous sont autant de témoignages, non-seulement de la vertu de la femme, mais encore de sa science et de sa raison supérieure. C'est que partout où règnent l'injus-

tice et l'oppression, la vie donne des démentis continuels aux faux principes, qui ont été l'origine de ces violences et de ces tyranies. La femme a toujours protesté par ses vertus contre l'opinion vicieuse que l'homme, par égoïsme, se faisait sur son compte. Partout où l'on a nié le noble mouvement de son cœur, elle a répondu : Regardez-moi ! je marche, je pense, je sens, je sais. Cela a suffi pour confondre ses détracteurs, mais cela n'a pas désarmé ses exploiteurs !

Yaltha, dit le Talmud, était aussi belle que savante. Elle était versée dans la science théologique et tenait même dans sa maison une école talmudique. Le Talmud exclut la femme de toute fonction sacerdotale et rabbinique. Yaltha protesta contre cette injustice. Ses discussions à cet égard, son opposition contre son mari, étaient de notoriété publique. A toutes ces objections, le rabbi n'avait qu'une réponse :

« L'esprit de la femme est volage et capricieux. » Yaltha, à la fin, opposa à cet argument sa propre personne, sa science et sa vertu. Le rabbi se tut; mais, peu de temps après, il fit entrer dans sa maison un jeune étudiant d'une grande beauté, et le mit sous

la protection spirituelle de Yaltha. Le Talmud ne dit pas si cet astucieux mari était vieux ou jeune, si lui-même remplissait ses devoirs de mari. En tout cas, il lui était permis d'avoir plusieurs femmes. Au bout de quelque temps, la professeuse devint amoureuse de son disciple ; elle lui fixa un rendez-vous. Le mari, instruit par le jeune homme, s'y rendit à sa place, et, comme un vrai cuistre qu'il était, il ne lui adressa pour tout reproche que sa devise ordinaire : «*Naschim deathon Kaloth*.Vous le voyez, le Talmud a raison, les femmes sont légères d'idées.

Yaltha, soit honte, soit confusion, soit douleur d'avoir été trahie, attenta à ses jours !

Cette histoire, vraie ou fausse, est citée par le Talmud comme justification de ses principes sur la femme. Eh bien ! en l'admettant telle quelle, elle est plutôt un témoignage en faveur de la femme.

D'abord, il n'est pas prouvé que Yaltha, même infidèle, n'eût pas rendu à la science et aux lettres plus de services que son indigne mari obscur. Nous verrons tout à l'heure de quelle grandeur d'âme, de quel courage Béruria a fait preuve. Et cette même histoire est attribuée à Béruria.

En second lieu, il eût fallu que son mari, résistant à cette même tentation, eût triomphé de ce même danger. J'en doute fortement; mais il ne se serait pas pendu, c'est certain.

En troisième lieu, nous ne savons pas si Yaltha pouvait être fidèle à quelque chose. Là où les devoirs sont égaux, il faut absolument que les droits le soient de même (1).

(1) Pareille histoire est arrivée à Voltaire avec Mme Duchatelet. Mais Voltaire était un homme sincère qui se rendait justice. Voici le fait : Mme Duchatelet, la femme la plus savante de son siècle, depuis vingt ans l'amie inséparable de Voltaire, eut, vers l'automne de sa vie, une faiblesse pour le jeune Saint-Lambert, officier et poëte, que Voltaire avait introduit dans sa maison. Elle fut bien vite punie, car elle mourut au château de Lunéville, des suites d'une couche, à l'âge de quarante-deux ans, étouffée par une crème à la glace qu'elle venait de prendre, et sans pouvoir adresser une parole ni à Voltaire, ni à Sanit-Lambert, ni au roi Stanislas, qui descendait dans sa chambre pour lui porter secours.

Voltaire fut inconsolable ; il savait qu'il était trompé. A la vue de la mort de cette femme chérie, il tomba dans les bras de son rival en s'écriant : « Vous n'avez rien perdu ; moi je perds tout ! » Là-dessus, le roi de Prusse, qui depuis longtemps était jaloux de l'attachement de Voltaire pour cette femme, parce que le poëte ne voulait jamais la quitter pour aller à Berlin, Frédéric se moqua de la douleur de son ami, et lui dit, dans une lettre, ce

Mais où trouver un homme égal en sagesse et grandeur d'âme à Béruria, la femme de Rabbi Meïr ? Elle avait trois fils plus beaux l'un que l'autre. Un jour, pendant que le mari s'était rendu à l'Académie où il professait, ses fils, dans une promenade autour de la ville, tombèrent dans une fosse ; tous

que Rabbi Meïr disait à Yaltha : « Après tout c'était une femme légère qui vous a été infidèle. » — « Infidèle à quoi ? » répond Voltaire au roi. « Je ne suis pas un *amoureux* (il avait cinquante-trois ans) ; j'ai perdu un ami de vingt années, un grand homme qui n'avait de défaut que d'être femme, et que tout Paris regrette et honore. Une femme qui a été capable de traduire Newton et Virgile, et qui avait toutes les vertus d'un homme, aura sans doute part à vos regrets. Vous n'auriez peut-être pas jugé d'elle comme vous avez fait, si elle avait eu l'honneur d'être connue de vous. »

Et dans une autre lettre :

« Je me borne à regretter, dans la retraite, un grand homme qui portait des jupes, à respecter sa mémoire et à ne point me soucier de ses faiblesses de femme. »

Je ne justifie pas Mme Duchatelet qui, il faut le dire, se rendit justice à elle-même. Mais Voltaire, dans son rôle, est tout simplement admirable, tandis que le mari de Yaltha, exposant sa femme de gaieté de cœur, par vanité et amour-propre, est un pédant sans cœur et sans amour. Il manquait envers elle à tous ses devoirs d'homme et de mari ! Ainsi sont tous les ennemis des droits de la femme !

trois y trouvèrent la mort. On les rapporta asphyxiés à la mère. Elle, les étend sur une litière, le couvre d'un linceul et va au-devant de son mari : « Maître, lui dit-elle, j'allais te quérir ; on t'attend chez nous pour juger une question très grave. Un homme est venu et m'a dit ceci : Il y a déjà des années, quelqu'un m'a confié un dépôt précieux ; je m'en suis fidèlement chargé ; ce dépôt, je l'ai conservé, cultivé, embelli, agrandi, au point que je ne puis plus m'en séparer, sans risquer de mourir de chagrin et de douleur. Ce matin, soudain, le propriétaire du dépôt s'est présenté chez moi et m'a réclamé le bijou, que je considérais comme m'appartenant à moi. Promesses, prières, pleurs, menaces, rien ne l'ébranle ; il lui faut son dépôt aujourd'hui même. Maître, faut-il le lui rendre? Je ne le lui rendrai que sur l'ordre du grand juge le rabbi. Cet homme t'attend chez nous ; je suis allée au-devant de toi, pour te donner le temps de réfléchir avant de prononcer. »

— « Il n'y a pas de quoi réfléchir une minute, s'écria le rabbi ; il faut rendre le dépôt ! »

Ils étaient arrivés à la maison ; la mère retira le linceul et dit au père : « Voilà le

dépôt sacré que Dieu, qui nous l'avait confié, est venu ce matin nous redemander. Nous le lui rendrons, d'après ton jugement, sans murmurer. » Et le pieux rabbi s'écria : « Jéhovah l'a donné, Jéhovah l'a ôté ; béni soit le nom de Jéhovah ! »

Comment, après un récit pareil, le Talmud ose-t-il encore dire : *Naschim Deathon Kaloth !* Où, dans l'histoire, y a-t-il un exemple d'une âme plus mâle, plus forte que celle de cette mère, de cette épouse ? Qu'il y ait des femmes légères, que la femme soit moins limitée pour le mal que l'homme, qui en doute ? Mais, précisément parce que sa nature lui permet de pousser le vice jusqu'à l'excès, il lui faut trois fois plus de force morale pour aspirer, pour atteindre à l'idéal de la vertu. Et elle y aspire naturellement, grâce à sa nature spirituelle, à moins d'être corrompue, exploitée par l'homme, dont l'intérêt, le vice et l'égoïsme trouvent leur compte dans cette chute et dans cette abjection.

Il est encore une autre histoire dans le Talmud, une légende romanesque exquise de sentiments, mais seulement ébauchée, car elle est sans conclusion.

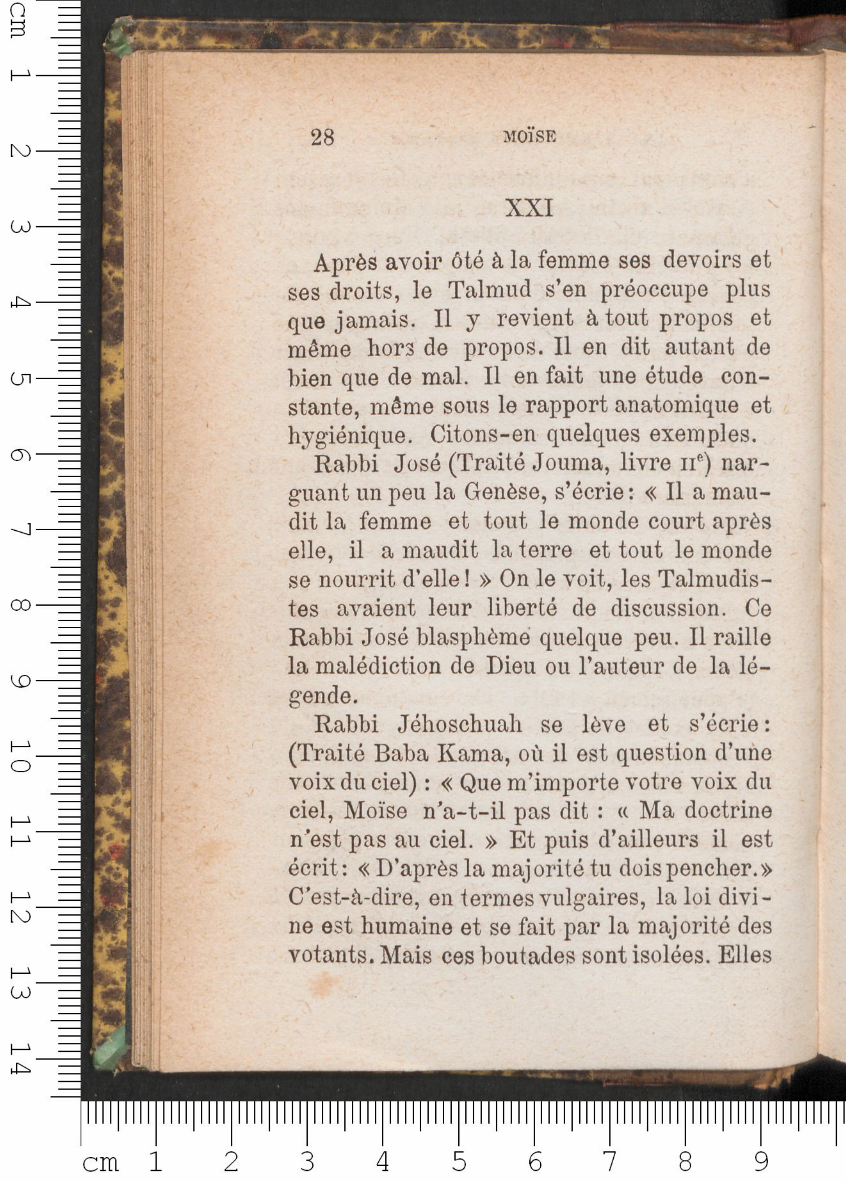
Il y avait, près de Pumbeditha, un riche avaricieux, nommé *Kaleb Sebua ;* il avait

plus de 400 esclaves, une fille unique et un grand nombre de serviteurs. Parmi ces derniers, se trouvait le jeune pâtre Ekiba, distingué par son intelligence, son esprit et sa conduite. La jeune fille de l'harpagon juif aimait à s'entretenir avec ce jeune homme et l'encourageait à quitter le travail manuel pour étudier la loi, afin de jeter quelques rayons de gloire sur Israël. Ekiba ne demanda pas mieux que de partir pour Pumbeditha, où se trouvait une académie talmudique. Plus grande fut encore sa joie quand la jeune fille lui dit, qu'elle espérait partager sa gloire future, et qu'elle l'autorisait à demander d'ores et déjà sa main à son père. Pour toute réponse, le père chassa son valet, et la jeune fille ayant déclaré, à son tour, qu'Ékiba serait un jour la gloire d'Israël, et qu'elle n'épouserait jamais un autre homme, le père la maudit et l'expulsa sans miséricorde de sa maison. Ekiba et sa bien-aimée se marièrent pourtant. — D'après la loi juive, deux témoins suffisent pour accomplir le mariage. — Pauvres et abandonnés de tous, ils ne trouvèrent d'autre habitation qu'une misérable chaumière, en face du palais de Kaleb, où, pour tout meuble, ils n'avaient qu'une litière de paille. Dans cette

chaumière, la femme donna à son mari des leçons rudimentaires de la langue, afin de le préparer à la grande étude de la doctrine. Elle était à la veille d'accoucher, privée de tout et honnie par les esclaves de son père. Un jour un ange se présente à la chaumière et dit : « Mes amis, ma femme est prête d'accoucher, et je n'ai pas un brin de paille à ma disposition. » Ekiba partagea avec lui sa botte de paille, et dit à sa femme : « Tu le vois, il y a encore de plus pauvres que nous. » Triste consolation, mais les malheureux se consolent de peu.

Ici la légende fait un saut de plusieurs années. Ekiba était devenu la gloire d'Israël. Chef et recteur de l'académie de Pumbeditha, il allait se rendre à l'endroit où il avait vécu pauvre, ignorant et ignoré, suivi d'un cortége de plusieurs milliers d'élèves. La légende ne dit pas ce que, pendant cet intervalle, était devenu son ange tutélaire. Autant pourtant que je me le rappelle, le Talmud dit que cette femme, humble et modeste, se trouvait parmis la foule qui acclamait et proclamait la gloire de son mari. Le Talmud n'avait en vue que le triomphe d'Ekiba, et c'est vraiment dommage. Quelle belle scène ! Cette noble femme, confondue dans la foule,

versant des larmes de joie, en se disant : « Voilà mon œuvre ; je ne me suis pas sacrifiée pour rien. » Puis, Ekiba, l'apercevant, accourant vers elle, la saisissant par la main, et disant au peuple et à ses disciples enivrés : « Voici l'âme, voici la créature de mon œuvre ! » Quel beau spectacle de voir ces milliers de jeunes gens fléchir le genou devant cette céleste vertu, devant cette divine femme ; puis la conduire en triomphe auprès de son cruel père qui vivait encore, et qui, reconnaissant son erreur, demande pardon à sa fille d'avoir méconnu sa grandeur et sa splendeur d'âme. Il y a là tout un drame divin en l'honneur et pour la glorification de la femme. Mais le Talmud n'en a pas connu la portée ; il n'en a même pas conscience ; il ne raconte cette légende que pour glorifier Ekiba, son savoir, sa pauvreté, sa résignation et son élévation. Il a omis jusqu'au nom de cette admirable femme, de cette sublime Juive !



XXI

Après avoir ôté à la femme ses devoirs et ses droits, le Talmud s'en préoccupe plus que jamais. Il y revient à tout propos et même hors de propos. Il en dit autant de bien que de mal. Il en fait une étude constante, même sous le rapport anatomique et hygiénique. Citons-en quelques exemples.

Rabbi José (Traité Jouma, livre IIe) narguant un peu la Genèse, s'écrie : « Il a maudit la femme et tout le monde court après elle, il a maudit la terre et tout le monde se nourrit d'elle ! » On le voit, les Talmudistes avaient leur liberté de discussion. Ce Rabbi José blasphème quelque peu. Il raille la malédiction de Dieu ou l'auteur de la légende.

Rabbi Jéhoschuah se lève et s'écrie : (Traité Baba Kama, où il est question d'une voix du ciel) : « Que m'importe votre voix du ciel, Moïse n'a-t-il pas dit : « Ma doctrine n'est pas au ciel. » Et puis d'ailleurs il est écrit : « D'après la majorité tu dois pencher. » C'est-à-dire, en termes vulgaires, la loi divine est humaine et se fait par la majorité des votants. Mais ces boutades sont isolées. Elles

n'ont point eu l'influence qu'elles eussent mérité d'avoir. Ailleurs, le Talmud moins galant, dit: (Traité Sabath, livre XXIII[e]): « La femme est un vase plein d'ordures, sa bouche est pleine de sang et pourtant tout le monde court après elle. » Cela n'empêche pas un autre rabbi de féliciter Adam d'avoir trouvé la femme à la place d'une côte. « C'est, dit-il, comme quelqu'un ayant troqué un pot de terre contre un précieux bijou. » « Une belle femme, dit-il encore, agrandit les idées. »

Resch Lakisch prétend même (Jouma) : « C'est un plus grand bonheur de regarder une belle femme que la chose même. » Deux lignes plus loin, Rabbi Élieser dit : « La femme n'a d'esprit que pour des travaux de main (filer, broder et tisser), car il est écrit : (Exode, chap. XXXV) : « Et toute femme sage « de cœur (la Bible appelle un artiste, un « homme *sage de cœur*) tissait de sa main. » Il s'agit des tapis et des portières de la tente sacrée que Moïse fit faire. Rabbi Éliéser en conclut que la femme n'est artiste que pour filer, tisser et broder.

On lit (Traité Kethuboth, livre V[e]) : Un verre de vin va très-bien à la femme, deux l'enlaidissent ; avec le troisième elle deman-

de de sa bouche. A-t-elle bu le quatrième, elle ne dédaignera pas un âne du marché qui passe. » Raba ajoute naïvement : « A condition que son mari ne soit pas avec elle ! »

Le Talmud (Traité Nedarim, livre IIe), prescrit au mari des réglements de pudeur et de bienséance, en énumérant les aberrations et les mœurs vicieuses des païens. Alors plusieurs s'écrient : « Ah bah ! tout ce que l'homme veut faire avec sa femme il le fera. Il la mangera à la croque en sel, rôtie, bouillie ou crue. »

XXII

Une question au sujet de laquelle on ne trouve pas de contradiction dans le Talmud, c'est le mariage. Le mariage est un commandement de Dieu. Dieu a dit : « *Soyez féconds et multipliez-vous.* » Le Talmud dit (Traité Jebamoth, livre IVe) : Quiconque n'observe pas cette loi c'est comme s'il versait du sang humain. » Il dit (Traité Kiduschin, livre Ier) : Quiconque à vingt ans n'a pas pris femme (toujours dans le but divin de propagation) restera toute sa vie dans le péché. » Samuel dit (Jebamoth, déjà cité) : « Quand l'homme même aurait plusieurs en-

fants, il ne lui est pas permis de rester sans femme. » Inutile d'ajouter que toute tentative faite pour éviter l'enfant est un crime; c'est comme un assassinat. Rabbi Hanilai dit: « Tout homme sans femme demeure sans joie, sans bénédiction, sans bien, sans science, sans abri et sans paix. » Rabbi Éliéser ajoute : « Un homme sans femme n'est pas un homme. » On lit (Traité Kiduschin, livre Ier) : « L'homme doit d'abord apprendre la loi et prendre femme après, mais si cela lui est imposible, qu'il prenne femme d'abord et qu'il étudie après. » Mais Rabbi Jochanan ajoute: « Est-ce possible? Quand on a une meule au cou peut-on s'adonner à l'étude? » Ce Rabbi Jochanan est plutôt de l'avis de saint Paul disant: « Se marier c'est bien, maîs ne pas se marier est mieux encore. » Saint Paul dit même, Epître aux Corinthiens, chap. VII, v. 38) : « Et ainsi celui qui *marie sa fille fait bien, mais celui qui ne la marie pas fait encore mieux.* » Puis il dit à propos d'une veuve (verset 39): « Mais elle sera plus heureuse si elle demeure veuve. C'est ce que je lui conseille et c'est l'esprit de Dieu qui me conduit. »

Le mariage, d'ailleurs rudement attaqué par les Esséniens, défendu seulement par

les Pharisiens, n'est pas l'idéal de l'Évangile.

Jésus dit (saint Luc, chap. XX, v. 34) : « Les enfants de ce siècle épousent des femmes et des femmes des maris. Mais ceux qui sont dignes du *siècle à venir* et de la résurrection des morts *ne se marieront pas.* » *Neque nubent, neque ducent uxores.*

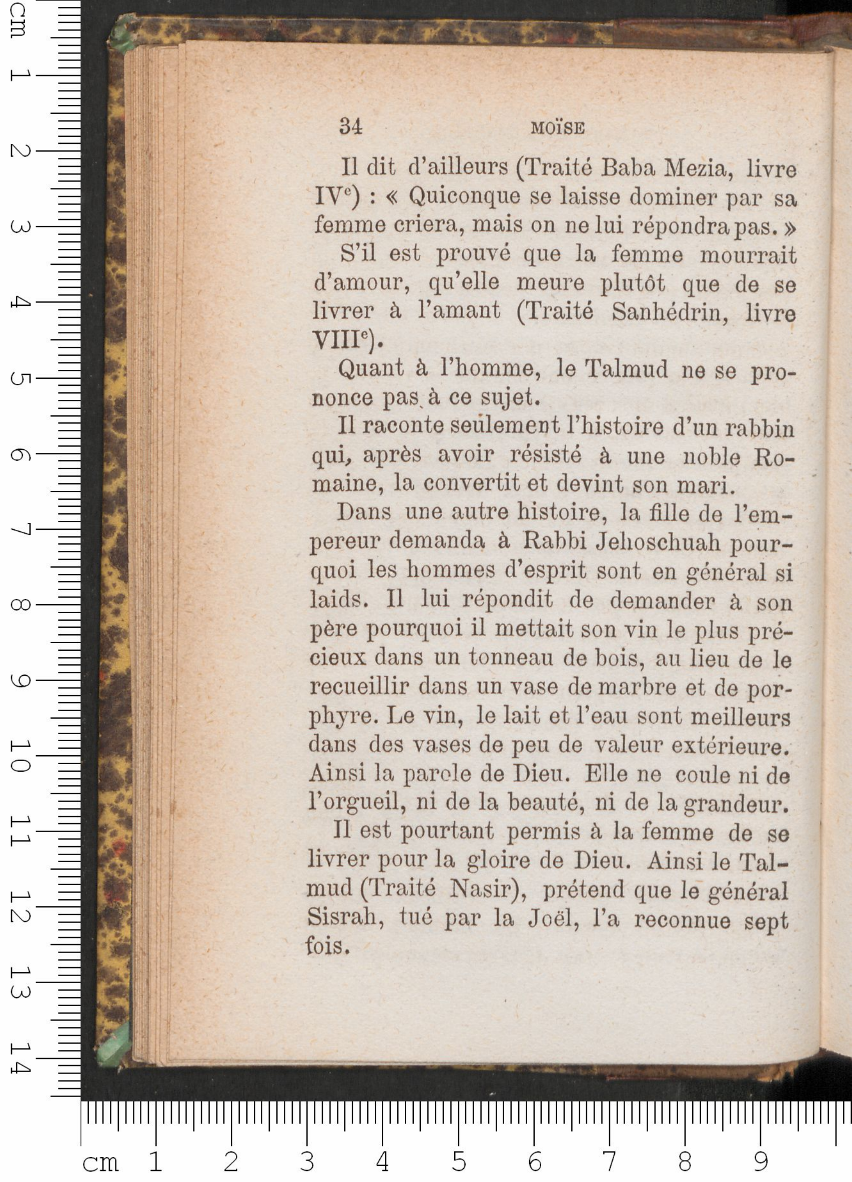
Le Talmud dit (traité Jebamoth et Sanhédrin) : Quiconque aime sa femme *comme son propre corps*, qui l'honore plus que soi-même, qui conduit ses fils et ses filles dans le droit chemin, sur lui l'Écriture a dit : « Tu sauras que ta tente est en paix. » Saint Paul, se servant du même mot, dit, *aux Éphésiens* (chap. V, v. 28) : « C'est ainsi que les maris doivent aimer leur femmes, *comme leur propre corps.* Celui qui aime sa femme aime soi-même. Jamais personne n'a haï sa propre chair. Au contraire, il la nourrit et en a soin comme Jésus-Christ a soin de son Église. »

Mais il ajoute : « Et vous maris, aimez vos femmes comme Jésus-Christ a aimé son Église, jusqu'à se livrer pour elle, afin de la *sanctifier* en la purifiant dans le baptême de l'eau par le *parole de vie.* »

Même Traité (Sanhédrin, livre IIe), le Talmud dit : « Jamais mari ne meurt qu'à

sa femme, et jamais femme ne meurt qu'à son mari. » En d'autres termes, nul enfant ne remplace à l'époux la perte de l'épouse, ni à l'épouse la mort de l'époux. Cela ne l'empêche pas d'admettre avee Salomon que la femme est méchante.

Salomon dit : « *Maza ischah maza tob,* » celui qui a trouvé une femme a trouvé le bien. Puis il dit : « *Vemozé eni eth haïschah mar mimaveth,* » et je trouve la femme plus amère que la mort. « Le premier verbe est *maza*, l'autre *mozé*. Quand donc un rabbin se mariait, on lui demandait brièvement : Est-ce *maza* ou *mozé?* « Le Talmud dit encore (Traité Sanhédrin, livre VIII[e]) : Quiconque donne sa fille à un vieux la livre à la prostitution. » Puis (Traité Kiduschin, livre IV[e]) : « Quiconque prend femme pour l'argent aura des enfants mal venus. Quiconque prend femme et ne demeure pas avec elle ne doit pas enseigner des jeunes gens. » C'est un crime, d'après le Talmud, que de regarder le talon d'une femme autre que la sienne, de lui toucher la main, de causer avec elle. D'après Jésus, il faut s'arracher l'œil qui a convoité une femme autre que la sienne. Le Talmud défend même de causer trop avec la sienne propre.



Il dit d'ailleurs (Traité Baba Mezia, livre IVe) : « Quiconque se laisse dominer par sa femme criera, mais on ne lui répondra pas. »

S'il est prouvé que la femme mourrait d'amour, qu'elle meure plutôt que de se livrer à l'amant (Traité Sanhédrin, livre VIIIe).

Quant à l'homme, le Talmud ne se prononce pas à ce sujet.

Il raconte seulement l'histoire d'un rabbin qui, après avoir résisté à une noble Romaine, la convertit et devint son mari.

Dans une autre histoire, la fille de l'empereur demanda à Rabbi Jehoschuah pourquoi les hommes d'esprit sont en général si laids. Il lui répondit de demander à son père pourquoi il mettait son vin le plus précieux dans un tonneau de bois, au lieu de le recueillir dans un vase de marbre et de porphyre. Le vin, le lait et l'eau sont meilleurs dans des vases de peu de valeur extérieure. Ainsi la parole de Dieu. Elle ne coule ni de l'orgueil, ni de la beauté, ni de la grandeur.

Il est pourtant permis à la femme de se livrer pour la gloire de Dieu. Ainsi le Talmud (Traité Nasir), prétend que le général Sisrah, tué par la Joël, l'a reconnue sept fois.

Dans chaque verbe du chant de Déborah (il y en a sept, décrivant la chute de cet ennemi), le Talmud met un acte d'amour. Il ne recule d'ailleurs jamais devant un cynisme. Comme tous les hommes d'une époque primitive et de mœurs pures, il nomme chaque chose par son nom. Une de ses grandes préoccupations pour le ménage, c'est d'avoir des fils. Il prétend que l'homme contient en soi le germe de la fille et la femme celui du fils. Il indique donc le moyen, à plusieurs reprises, pour avoir des fils. Il dit : *Semen mulieris primum, mascula, hominis, fœmina.* Il croit donc pouvoir donner des conseils certains pour obtenir des garçons. Rabbi Katina dit (Traité Nidha, livre IIIe) : « Moi, si je veux, tous mes enfants seront garçons. » C'est en effet l'enfant, et l'enfant mâle qui préoccupe le Talmud et saint Paul dans le mariage.

« Depuis la destruction du temple, dit-il (Traité Sanhédrin, livre VIIIe), le parfum de la volupté nous a été ôté et fut donné à ceux qui aiment dans le péché. »

En d'autres termes, le plaisir de l'amour même est un péché. L'homme et la femme n'existent plus que pour l'enfant, et leur pre-

mier devoir est de donner à cet enfant de l'instruction et de lui enseigner la loi.

Il dit (Traité Sabath, livre XVIe) : « Rabbi Jehuda Hanasi dit : Le monde ne se conserve que par le souffle des enfants à l'école. » Puis : « On ne trouble pas les enfants à l'école, pas même s'il s'agissait d'aller reconstruire le temple. »

Un autre rabbi dit : « Tout endroit sans école sera détruit. » Rabbin ajoute : « Il mérite d'être mis au ban. »

« Un père qui a des garçons sans leur donner de l'instruction est un Am haarez, » c'est-à-dire, le dernier des manants. On n'apprend du reste qu'en enseignant. Cette vérité est répétée par plusieurs rabbins disant : « J'ai appris quelque chose de mes maîtres, beaucoup de mes condisciples, mais le plus que je sais, je l'ai appris de mes élèves. »

XXII

L'amour du Talmud pour la jeunesse studieuse est immense et c'est un de ses grands titres. Il conseille également d'apprendre un métier à son fils. Il dit (Traité Kiduschin, livre Ier) : « De même que l'homme doit se

marier et étudier la loi, de même il doit apprendre un état. *L'ouvrier ne doit pas se lever devant le savant*, c'est-à-dire, il est l'égal du premier des citoyens. » Il dit encore : « Ni la richesse, ni la pauvreté ne sont dans le métier (il n'y a pas de sot métier), tout est dans l'ouvrier. » Pourtant il y a un rabbin qui dit : « Je vois des animaux et des oiseaux se nourrissant sans douleur et pourtant sans métier. Or, ils ne sont créés que pour moi. Et moi créé pour servir mon Créateur, je ne dois pas pouvoir me nourrir sans douleur et sans angoisse ! » Il ajoute : « Jamais je n'ai vu un cerf récolter, ni un lion porter un fardeau, ni un renard flatter, et pourtant ils trouvent leur nourriture ; et moi leur maître je dois travailler pour me nourrir ? » (Traité Sotah, livre IXe, le grand Rabbi Éliezer dit : « Quiconque a du pain dans la huche et dit : que mangerai-je demain, manque de foi. » Ce sont à peu près les paroles de Jésus. Saint Luc, (chap. XIIe, v. 24). Considérez les corbeaux, ils ne sèment ni ne moissonnent, ils n'ont ni cellier ni grenier et Dieu les nourrit. Combien valez-vous mieux que ces oiseaux ? » « Considérez comment croissent les lis des champs, ils ne travaillent ni ne filent, et je vous dis que Salomon de-

meure dans toute sa gloire n'étant point vêtu comme l'un d'eux ! »

On pourrait objecter que la grandeur de l'homme, sa similitude avec le Créateur est précisément dans le travail ; que le travail, loin d'être un châtiment, est la béatitude de l'homme ; la douleur et le malheur ne gisent que dans l'excès et dans l'absence du travail. Le lion lui-même en état de guerre ne sera heureux que quand il travaillera pour l'homme. Dans le travail seul l'homme reconnaît sa supériorité divine, car dans le travail seul il peut recevoir et donner du bonheur. Vivre pour son Créateur c'est, comme l'a dit Moïse, vivre pour son prochain, *et vivre pour son prochain, c'est travailler*. On ne glorifie Dieu qu'en travaillant pour ses créatures. On ne le fait aimer qu'en se vouant au bonheur d'autrui. Dieu, c'est le travail, car Dieu, c'est l'Être qui n'est que pour ses créatures.

XXIV

Citons encore quelques opinions contradictoires sur les songes.

Elles se trouvent Berachoth, IXe livre.

« Un homme bon ne voit pas de bons son-

ges, et le méchant n'a pas de mauvais rêve. Quiconque a eu un rêve et qu'il en soit inquiet, qu'il aille devant trois personnes et se le fasse expliquer, »

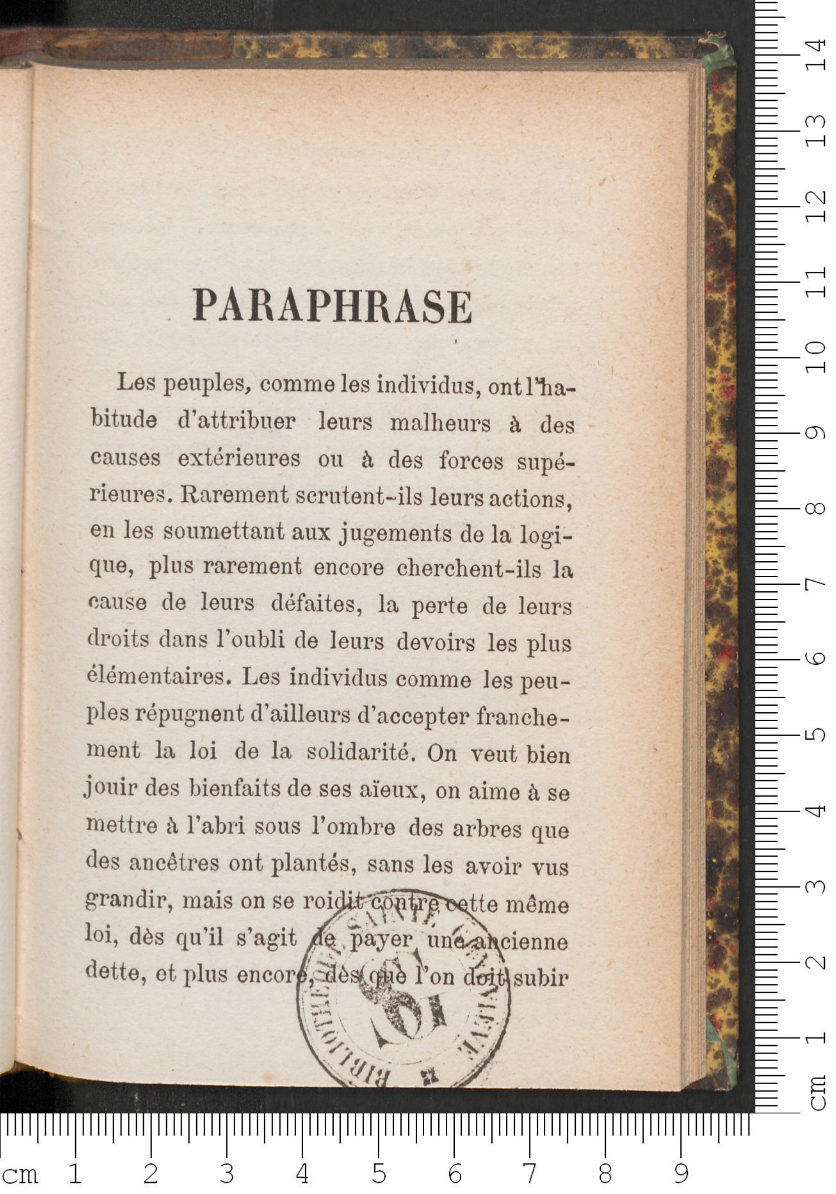
« Un rêve non interprété est comme une lettre non lue. »

« Les rêves vont d'après l'interprétation. »

« Quiconque en s'éveillant a trouvé dans sa bouche un verset, c'est comme une petite prophétie. « Un rêve c'est comme un soixantième de prophétie. »

Je ne citerai pas les animaux et les végétaux qui sont d'un bon ou d'un mauvais signe, c'est puéril.

Ce qui l'est moins, c'est que le Talmud, violant la loi formelle de Moïse, admet (Traité Hulin), que le sorcier peut faire mentir le destin d'en haut. C'est d'ailleurs naturel. Le destin n'existe que pour être déchiré, c'est là l'expression du Talmud. Que ce soit par des prières mystiques ou par l'art de Satan, peu importe. L'essentiel pour le prêtre du pouvoir (le pharisien), c'est de tenir ce pouvoir déchirant dans sa main, et d'en disposer d'après son bon plaisir.



PARAPHRASE

Les peuples, comme les individus, ont l'habitude d'attribuer leurs malheurs à des causes extérieures ou à des forces supérieures. Rarement scrutent-ils leurs actions, en les soumettant aux jugements de la logique, plus rarement encore cherchent-ils la cause de leurs défaites, la perte de leurs droits dans l'oubli de leurs devoirs les plus élémentaires. Les individus comme les peuples répugnent d'ailleurs d'accepter franchement la loi de la solidarité. On veut bien jouir des bienfaits de ses aïeux, on aime à se mettre à l'abri sous l'ombre des arbres que des ancêtres ont plantés, sans les avoir vus grandir, mais on se roidit contre cette même loi, dès qu'il s'agit de payer une ancienne dette, et plus encore, dès que l'on doit subir

le châtiment d'un mal commis par les pères, et qui n'a pu être expié par eux. — Le mal comme le bien laissant forcément un laps de temps entre la cause et l'effet. — De soi-disant penseurs ont nié cette solidarité. Ce serait, disent-ils, une injustice que de faire expier aux enfants les crimes des pères. Oui, c'en serait une, si les enfants, reconnaissant le mal, réagissaient contre lui pour en arrêter le cours, pour couper l'effet à la racine de la cause. Mais cela se fait rarement. Les enfants acceptent presque toujours les fruits de ce mal, ignorant que ces fruits ne sont que passagers, qu'ils sont empoisonnés. Les enfants reconnaissent encore plus rarement les fautes des pères; d'ordinaire ils y persévèrent, les continuent et les défendent par toutes sortes de mauvaises raisons; ils s'y engravent, s'y embourbent, s'y enlisent. Le mal devient alors un crime national. Un individu revient quelquefois à récipiscence. En réfléchissant, en scrutant son for intérieur, il

reconnaît parfois son tort. Mais un peuple revient rarement sur ses crimes nationaux ; il cherche et il trouve des arguments et des prétextes pour défendre son passé et son présent; il lui faut des siècles d'expiation pour lui faire reconnaître ses erreurs, pour lui faire changer de voie et de système.

C'est ce qui est arrivé à la nation juive.

Voilà bientôt dix-huit siècles que ce peuple est dispersé parmi toutes les nations, comme Moïse le lui a prédit, par trois fois, avec tous les détails de la misère et de l'abjection.

Depuis plus de douze cents ans (depuis le sixième siècle jusqu'à 89), ce peuple est martyrisé par toutes les nations, valant moins que lui, et traité comme un être hors la loi, que l'on peut voler, piller, détrousser, injurier, assassiner à merci, impunément.

Bien des fois des penseurs de ce peuple, abreuvés de douleurs, abîmés de martyres, se sont demandé : Pourquoi sur nos têtes seules tous ces malheurs ? Qu'avons-nous fait

pour être le bouc émissaire de toute l'humanité? N'avons-nous pas un corps et une âme comme nos bourreaux? Ne naissons-nous pas, ne mourrons-nous pas nus comme eux? Ne sommes-nous pas intelligents, sensibles, raisonnables comme eux? Dieu a-t-il posé sur nos fronts un signe d'esclavage, a-t-il gravé le sceau du malheur sur notre poitrine, sommes-nous disgraciés par la nature? Ne sommes-nous pas en tout les égaux de nos oppresseurs, partageant avec eux les qualités et les défauts de la nature humaine? Pourquoi donc sommes-nous seuls persécutés, injuriés, vilipendés, exposés à toutes les injustices des méchants, abandonnés à tous les sots, à tous les envieux, à tous les scélérats du fanatisme, à tous les malfaiteurs des nations barbares et demi-barbares.

A cela les chrétiens d'avant 89 ont répondu et répondent encore aujourd'hui : « *C'est que vous avez crucifié Notre-Seigneur Dieu Jésus-Christ.* »

Réponse à la fois odieuse et hypocrite ! Il ne m'appartient pas de discuter la divinité de Jésus, mais de toute manière la réponse ne supporte pas cinq minutes de réflexion et de critique.

Si Jésus est Dieu, s'il s'est fait homme pour être crucifié, afin de racheter l'humanité, les Juifs qui l'ont crucifié n'étaient que ses fidèles instruments. Loin de punir leurs descendants, les chrétiens devraient leur décerner des récompenses, pour avoir obéi à la voix de Dieu, afin de contribuer au rachat de l'humanité, pour laquelle il a souffert avec amour, avec passion !

Si Jésus n'est pas Dieu, les Juifs qui l'ont crucifié ont certainement commis un crime horrible, un crime de lèse-humanité, mais qui n'a nullement besoin de dix-huit siècles d'expiation. Il y a plus. Dans le cas même que ce crime eût exigé des victimes expiatoires, il eût dû s'arrêter du moment que les vaincus, à leur tour, sont devenus des vainqueurs.

Or, c'est juste le contraire qui est arrivé. Non-seulement les Juifs n'ont été poursuivis que du moment de l'avénement du christianisme officiel, *mais encore ce même christianisme, pour devenir une religion, a officiellement abandonné la doctrine du crucifié pour adopter celle des crucificateurs, le dogme chrétien n'étant autre, comme nous l'avons prouvé, que le dogme des Talmudistes pharisiens, avec la seule différence, qu'au lieu du Seigneur (béni soit-il) ils ont mis Jésus, et en changeant l'unité en trinité. Les noms sont changés, mais les principes sont les mêmes avec toutes les conséquences sociales.*

La mort de Jésus n'est donc pas et ne saurait être la cause de l'annihilissement du peuple juif pendant des siècles.

Il faut chercher ailleurs !

Car il ne suffit pas de rechercher les causes des malheurs d'Israël durant des siècles, il faut encore approfondir celles de sa durée et

de son *inexterminabilité*. Tant d'autres nations ont disparu avec leurs antiques religions. *Toutes ont accepté la foi du vainqueur, en prenant part au banquet de la vie. Seule, la nation juive présente un double phénomène historique.*

Elle n'accepte nulle part la foi du vainqueur.

Elle ne peut pas mourir.

Elle aime mieux vivre misérablement, en gardant sa foi vaincue, que de vivre glorieusement, en acceptant la religion dominatrice.

Quelques chrétiens, sentant cette objection, ont dit qu'il fallait qu'il y eût toujours des Juifs pour rendre témoignage au christianisme. Vraiment ! C'est se contenter de peu. Si le christianisme n'avait pas d'autre témoignage que l'existence des Juifs, il n'y aurait pas là de quoi s'enorgueillir.

Les rabbins à leur tour, les modernes comme les anciens, prétendent que, possé-

dant à eux seuls la vérité, — l'unité de Dieu, — que, dépositaires de cette vérité, ils doivent rester jusqu'à ce que les peuples l'aient reconnue.

Mais ces mêmes rabbins, au nom même de cette unité, professent absolument les mêmes principes que leurs persécuteurs. Destinée de l'homme, la grâce plus ou moins réconciliée avec le libre arbitre, la prescience de Dieu, le pardon du mal par l'aumône ou la prière, après repentir et confession. Il n'y a pas un zest de divergence entre un talmudiste le plus orthodoxe, et le jésuite le plus retors. C'est que l'un prêche au nom de Jéhovah *Un*, l'autre le prône au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Dans les détails il y a quelques nuances. L'un ordonne la circoncision, l'autre le baptême; l'un n'exige pas la confession auriculaire et il défend de manger du lièvre et de la viande de porc, mais, tous deux, sur la loi fondamentale de la religion, professent

absolument les mêmes principes. Même doctrine sur Dieu, sur sa toute-puissance, sa prescience, sa manière de s'interrompre et de *faire des miracles*. Mêmes principes sur l'enfer, le paradis, le purgatoire, l'immortalité, la résurrection et le dernier jugement. Mêmes principes, absolument les mêmes, sur la récompense du bien et le châtiment du mal, sur le juste malheureux et le méchant heureux. Les philosophes juifs depuis Job jusqu'à Spinoza exclusivement — ce dernier rompant en visière aux arguties scolastiques — traitent comme tous les penseurs chrétiens les mêmes sujets, posent les mêmes problèmes et les résolvent de même. Nul d'entre eux n'est parvenu un moment seulement à concorder la prescience avec le libre arbitre, la grâce avec la justice, la destinée avec la volonté, tous rongent l'os de Job et y ébrèchent leurs dents. Tous accordent que Dieu peut annihiler les suites d'une action humaine par le pardon, qu'il

peut faire qu'une chose faite ne le soit plus, qu'il aurait pu, par conséquent, créer l'homme autrement qu'il est, qu'il a mieux aimé le créer imparfait et pécheur, pour pouvoir lui pardonner ces péchés ; que si Dieu voulait, l'homme ne pécherait pas du tout. Tous enfin conviennent que Dieu suspend ses lois de temps à autre pour gouverner par des miracles. Et si par hasard quelqu'un, juif ou chrétien, ose relever ces contradictions, ces axiomes qui s'excluent d'eux-mêmes, il est déclaré athée, hérétique, mis au ban de la société, aussi bien par les rabbins que par les muphtis et les évêques.

Quelle était donc la mission des Juifs après la venue du christianisme ? Quelle vérité particulière avaient-ils à conserver ? Pourquoi ont-ils toujours vécu et pourquoi ne sont-ils pas morts une fois pour toutes ?

Voilà les questions très-graves que nous allons examiner et qu'on ne saurait examiner avec fruit, sans quitter toutes les

ornières rebattues et bourbeuses, dans lesquelles ont roulé depuis dix-huit siècles, juifs, chrétiens et musulmans ?

Les nations, dit Tacite, périssent quand leur raison d'être a disparu, quand le principe en vertu duquel elles se sont élevées n'existe plus, ou a été renié par elles.

Voyons quelle a été la raison d'être de la nation juive.

Rien de plus facile à trouver. Cette raison d'être, Moïse l'a énoncée plus de dix fois, en y ajoutant, comme Tacite, que le peuple tombera dans l'esclavage, disparaîtra même, dès lors qu'il l'oubliera, la violera ou la méconnaîtra.

Au milieu de plusieurs peuples idolâtres et par conséquent matériels, barbares et ne pratiquant que le droit du plus fort, — car les hommes agissent toujours les uns envers les autres d'après l'idée plus ou moins juste qu'ils ont de Dieu, — Abraham, au risque d'être brûlé vif, proclama un Être suprême

et juste, l'égalité des créatures devant le Créateur et l'amour du prochain. Soit qu'il eût reçu cette croyance d'un autre, soit qu'elle fût le résultat de son génie, toujours est-il que lui, le premier dans l'histoire connue et recueillie par des hommes, a fondé une tribu, reniant les idoles, reconnaissant un Dieu idéal et proclamant en son nom la justice contre le droit du plus fort. Abraham lui-même risque sa vie pour venir au secours de son ami Malkizedeck, et refuse, après la victoire, d'accepter une récompense quelconque, pas même un cordon de soulier. (Genèse, chap. XIV, v. 23). Il était de son devoir de compromettre fortune et vie, pour empêcher une injustice faite à son prochain.

Le premier acte d'Abraham, la première conséquence de son principe fut l'abolition des sacrifices humains. Il était d'usage, chez tous les peuples de son temps, de sacrifier les enfants les plus chers, dans le but

d'apaiser la colère des dieux. Naturellement. Leurs dieux étaient des forces plus ou moins supérieures, et toujours la force inférieure était sacrifiée à la force supérieure. De justice, pas une trace. La terre existait pour la plante, la plante était dévorée par l'animal, l'homme sacrifiait l'animal; à son tour, il devait être sacrifié à une force supérieure, qui, elle aussi, subissait le bon plaisir d'un Jupiter plus fort que les forts. Abraham, proclamant un Dieu juste, ne pouvait pas admettre un usage si barbare. De là l'histoire du sacrifice d'Isaac, auquel, au nom de Dieu, il substitue un bélier. Légende ou non, c'est le premier pas de fait vers l'abolition du sacrifice humain, que Moïse plus tard, défend sous peine de mort.

Mais, comme rien n'est plus dangereux que de heurter de front, au milieu des peuples fanatiques, un usage religieux; que rien n'est plus difficile que de l'extirper, Abraham se fit ordonner ou ordonna, au nom de son Dieu,

la circoncision, qui *est un sacrifice de minimum de sang humain;* aussi l'appelle-t-il un pacte avec Dieu. Il n'immola pas Isaac à l'Être suprême, mais il le circoncit, et par ce pacte de sang, il le voua à Dieu.

Tout ce qu'on a dit sur la circoncision comme hygiène n'est que de la niaiserie scientifique. Si Dieu avait voulu que l'homme fût circoncis, il l'eût créé dans cet état de santé et de pureté. Ne l'ayant pas fait, il n'y a rien de plus absurde que de vouloir être plus prudent que la nature et meilleur créateur que Dieu lui-même. Les dangers qui suivent de près les jouissances du corps sont autant d'anges gardiens, avertissant l'homme d'user de tout avec modération et tempérance. Toute douleur dit à l'homme qu'il s'est fourvoyé, qu'il est temps de s'arrêter dans la mauvaise voie. Les douleurs héritées sont une conséquence de la solidarité des êtres, qui a toujours existé et qui existera toujours.

Le Dieu de Moïse, comme nous l'avons prouvé dans sa loi fondamentale, n'est pas tout à fait le Dieu d'Abraham. Entre *Élohim* et *Jéhovah* il y a tout un système philosophique. Élohim, c'est la force suprême; Jéhovah, c'est l'Être qui n'a jamais changé ni ne changera jamais, qui fut ce qu'il sera. Dans tous les êtres créés, dit Platon, il y a un *non-être* latent qui va *devenir*. Ce que Platon explique dans plusieurs pages, Moïse l'énonce dans un mot.

En vertu de ce principe, Dieu, selon Moïse, représente l'éternelle loi qui jamais ne ploie devant aucune considération. L'homme, à son tour, représente la liberté, tenant en sa main son bonheur et son malheur.

En vertu encore de ce principe, toutes les créatures jaillies de la même loi, sont égales devant elle et solidaires les unes des autres.

En vertu de ce principe enfin, le faible n'existe plus pour être sacrifié au fort; le fort, au contraire, existe pour faire son

devoir envers le faible, car Dieu lui-même, par son essence et la création, représente *le Devoir*. La créature doit en tout imiter le Créateur, s'élever vers lui par la pureté, la sainteté, par le devoir acccompli envers le prochain et les existences à côté et au-dessous d'elle.

Voilà donc la raison d'être du peuple de Moïse. Tu dois, lui dit-il, servir de modèle aux autres nations, dont les lois anti-rationnelles sont basées sur la tyrannie et la force brutale. Tu dois rester un peuple de *raison pure*. Du jour que tu oublieras la raison, en vertu de laquelle Jéhovah t'a élu ; du jour que tu ressembleras aux peuples idolâtres dont les dieux, faits des mains d'homme, sont aussi injustes que les mortels, tu deviendras la proie des nations plus fortes que toi, tu tomberas dans l'esclavage, tu disparaîtras parmi elles.

Étant la nation la moins nombreuse, la moins considérable par l'antiquité et la force,

tu n'existes et tu ne seras supérieure aux autres, que par la loi basée sur la raison divine. En d'autres termes, je te donne *la Qualité*, l'élection, car je te donne *la Vérité*. Dès qu'entre tes mains cette qualité disparaît par tes vices et tes crimes, tu ne seras plus qu'une seule et imperceptible *Quantité*. Plus tard Jésus a répété la même chose à ses apôtres en les appelant le sel de la terre.

Je n'ai pas besoin d'énumérer encore les causes de la chute du premier temple. Sous les Juges seulement, le principe vital en fut respecté. L'idolâtrie avec toutes les barbaries à la suite, envahit les deux royaumes d'Israël et de Juda. Tous deux disparurent sous la main puissante des rois babyloniens, tous deux devinrent un sujet d'abjection et de risée. Étant tombé de plus haut, Israël roula bien plus bas que d'autres peuples vaincus par la force. Il se piquait d'être toujours le peuple élu, oubliant qu'il n'était plus élu, dès qu'il n'observait plus la loi fon-

damentale de Moïse. Cette prétention d'élection lui a valu des ennemis irréconciliables, et à juste titre. On n'est élu que par ses vertus et ses devoirs accomplis, jamais par l'exigeance des droits imaginaires. Israël depuis longtemps n'avait plus que les vices de ses vainqueurs.

Dans son malheur, Israël reconnut cette vérité. Il revint sur lui-même. Il eut le temps de réfléchir et d'étudier la loi de Moïse. Babylone, ivre de sang, tomba pour ne plus jamais se relever, comme le lui avait prédit le plus grand disciple de Moïse, le grand Isaïe. Quelques véritables grands hommes surgirent de nouveau de son sein, tels que Daniel, Néhémie, Zorobabel, Esra.

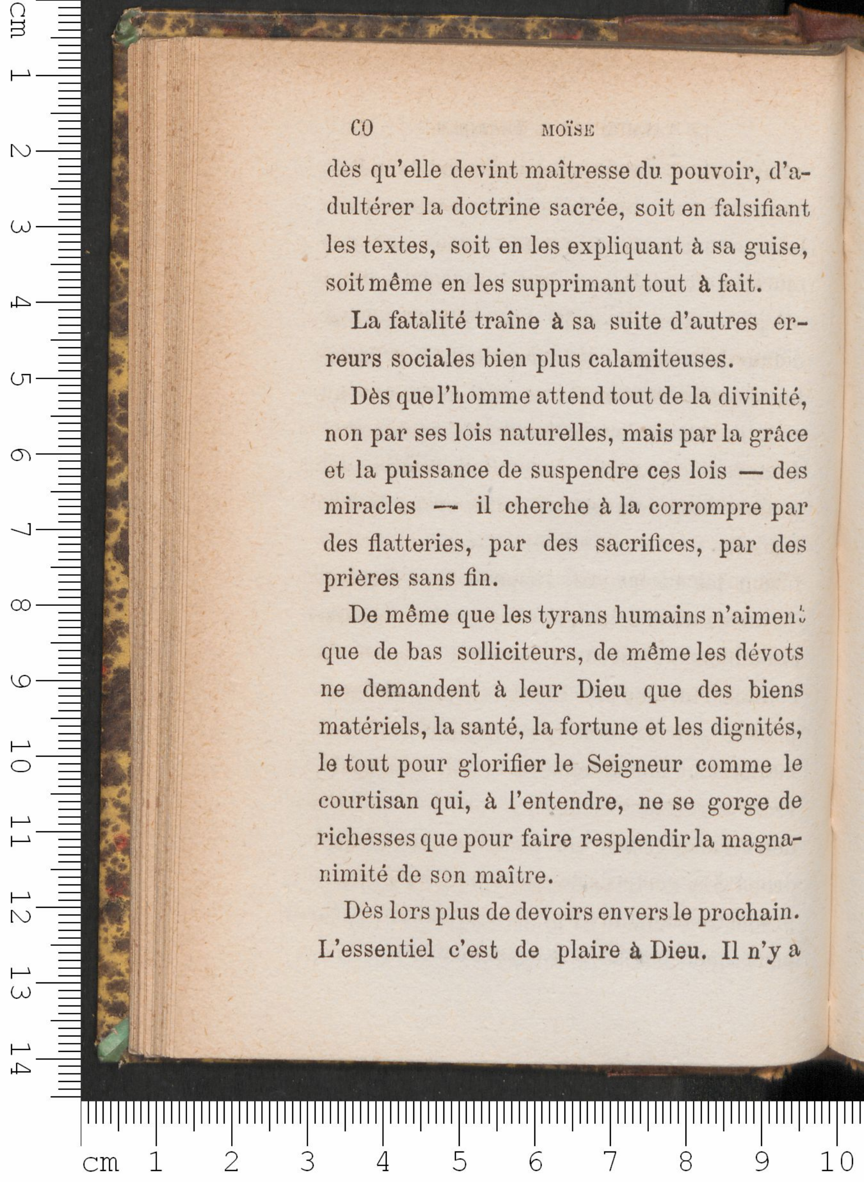
Ses malheurs, Israël les a dûs, il les doit et il les devra toujours à ses princes et à ses enrichis. Son salut ne lui vient que par ses poètes et ses savants, qu'il a toujours méprisés durant le temps de sa prospérité.

Les Perses venaient d'établir leur règne

sur les ruines de Babylone. Parmi eux il y avait quelques rois philosophes recherchant les penseurs juifs. Des juifs furent appelés à la cour et revêtus de dignités royales. Un roi perse permit enfin aux Israëlites de relever le temple de Jérusalem. Les juifs enrichis restèrent en Perse, mais les savants, les pauvres et les artisans retournèrent à Jérusalem où, après des tribulations sans nombre, ils proclamèrent de nouveau la loi de Moïse.

Mais parmi les juifs revenus de la Perse, il y avait une secte qui, de ce pays, avait rapporté la doctrine mazdéenne de la fatalité. Ce fut là l'origine des Pharisiens. La fatalité en effet est le principe fondamental des Pharisiens. Seulement ils l'ont appelée : grâce ou prédestination.

La fatalité, étant un principe tout à fait opposé à la doctrine fondamentale de Moïse, qui met le bonheur et le malheur dans l'action libre de l'homme, force fut à cette secte



dès qu'elle devint maîtresse du pouvoir, d'adultérer la doctrine sacrée, soit en falsifiant les textes, soit en les expliquant à sa guise, soit même en les supprimant tout à fait.

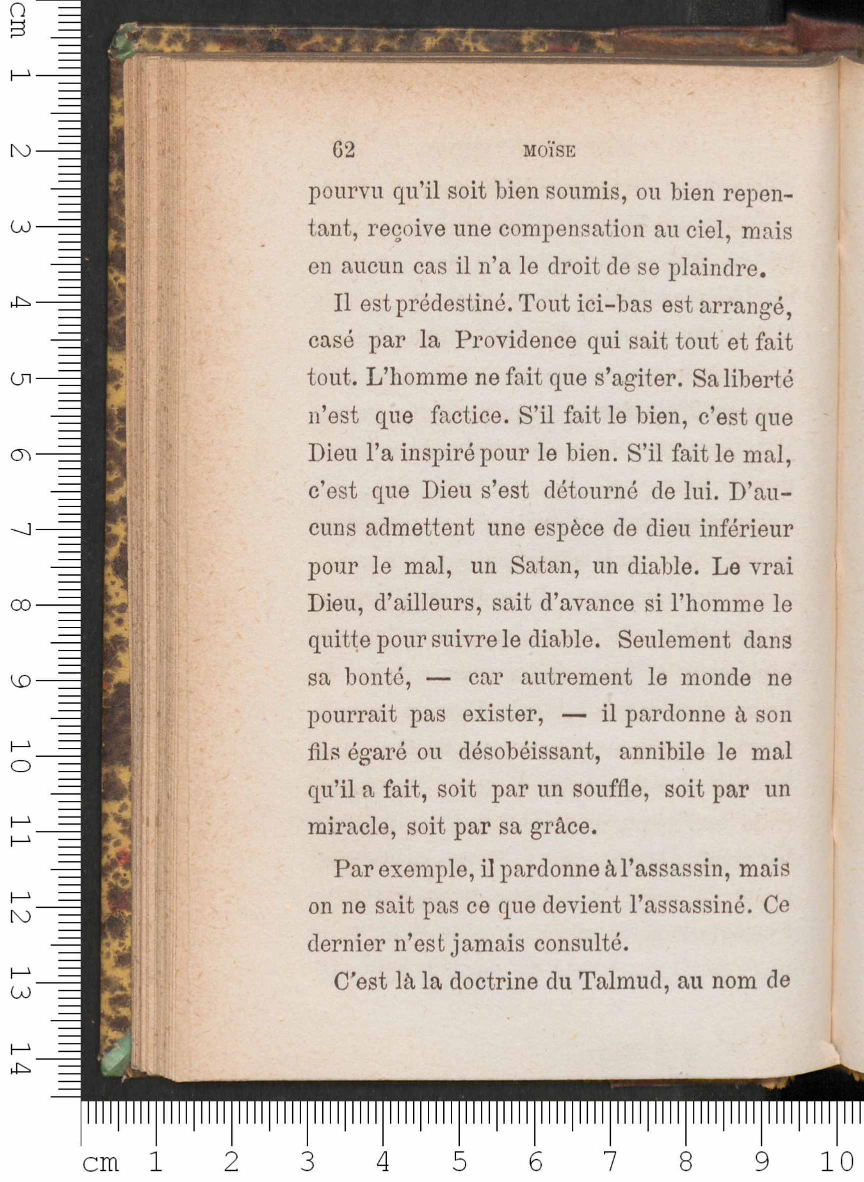
La fatalité traîne à sa suite d'autres erreurs sociales bien plus calamiteuses.

Dès que l'homme attend tout de la divinité, non par ses lois naturelles, mais par la grâce et la puissance de suspendre ces lois — des miracles — il cherche à la corrompre par des flatteries, par des sacrifices, par des prières sans fin.

De même que les tyrans humains n'aiment que de bas solliciteurs, de même les dévots ne demandent à leur Dieu que des biens matériels, la santé, la fortune et les dignités, le tout pour glorifier le Seigneur comme le courtisan qui, à l'entendre, ne se gorge de richesses que pour faire resplendir la magnanimité de son maître.

Dès lors plus de devoirs envers le prochain. L'essentiel c'est de plaire à Dieu. Il n'y a

même pas d'autre prochain pour le dévot que celui qui hurle avec lui et partage avec lui les dépouilles divines, prises sur des mortels plus faibles. Tout opposant est un athée, un rebelle qu'il faut exterminer. A défaut de le tuer, il faut du moins, sous prétexte qu'il est damné et qu'il n'entre pas au ciel, l'exclure de tous les droits de la terre. Quant à ce ciel, ce sont les initiés, les chambellans de Dieu qui seuls en possèdent la clef. Eux seuls admettent les élus et refusent les réprouvés, la proie de l'enfer et du purgatoire. L'*Autre* n'en sortira jamais. Seulement à force de les prier, à force de soumission, on peut obtenir d'eux que ces réprouvés, après avoir beaucoup souffert, remontent et soient reçus à merci. Eux seuls, vrais serviteurs de Dieu, sont les maîtres des vivants et des morts. En vertu de quel droit? En vertu de la grâce de Dieu et de la prédestination, en vertu du droit divin. Il se peut que le déshérité des biens de la terre,



pourvu qu'il soit bien soumis, ou bien repentant, reçoive une compensation au ciel, mais en aucun cas il n'a le droit de se plaindre.

Il est prédestiné. Tout ici-bas est arrangé, casé par la Providence qui sait tout et fait tout. L'homme ne fait que s'agiter. Sa liberté n'est que factice. S'il fait le bien, c'est que Dieu l'a inspiré pour le bien. S'il fait le mal, c'est que Dieu s'est détourné de lui. D'aucuns admettent une espèce de dieu inférieur pour le mal, un Satan, un diable. Le vrai Dieu, d'ailleurs, sait d'avance si l'homme le quitte pour suivre le diable. Seulement dans sa bonté, — car autrement le monde ne pourrait pas exister, — il pardonne à son fils égaré ou désobéissant, annibile le mal qu'il a fait, soit par un souffle, soit par un miracle, soit par sa grâce.

Par exemple, il pardonne à l'assassin, mais on ne sait pas ce que devient l'assassiné. Ce dernier n'est jamais consulté.

C'est là la doctrine du Talmud, au nom de

Jéhovah, et de l'Évangile au nom de Jésus.

Comme les malheureux, quoi que l'on fasse, protesteront toujours contre la doctrine de la prédestination et de fatalité, il ne reste aux hommes de ce système que la force et le droit du plus fort. Seulement pour prêter à ce droit une apparence de justice, ils l'exercent au nom de Dieu et pour sa grande glorification.

Poussés par la logique, — car l'erreur a sa logique comme la vérité, — ils déclarent posséder, à eux seuls, la vérité absolue. Que cette vérité soit contraire à toute raison, peu importe. Elle a été révélée telle quelle. La raison n'a rien à y voir. Elle est impuissante à maintenir l'homme dans la voie du bien, quoiqu'il n'y eût jamais d'autre voie de bien que la raison; émanation directe du Créateur. D'après leur système, Dieu aurait donné la raison à l'homme pour ne jamais s'en servir, à moins que cela ne fût pour la nier, car il faut même de la raison pour nier

la raison. En vertu du même principe, les fatalistes, partisans de la grâce, nient le progrès humain. Du moment que Dieu a révélé à l'homme la vérité absolue, il ne peut y avoir jamais le moindre progrès dans cette vérité, ni dans ses conséquences politiques et sociales. S'il y a un changement dans la vie des peuples, c'est que Dieu les a ordonnés, après avoir lui-même changé de volonté, soit qu'il se fût apaisé, de courroucé qu'il était, soit qu'il éclatât de colère, après une période de bonté et de douceur. Parfois ses châtiments frappent l'innocent et ses bénédictions comblent le méchant, mais tous deux après leur mort changeront de place. La raison de l'homme, d'ailleurs, est trop courte et trop mince pour pénétrer les causes de ces catastrophes. Ces changements à vue une fois opérés, le vieux système continue et le monde est toujours gouverné, en vertu de la même vérité absolue, accordant par sa grâce tout aux élus, — les dévôts, les prêtres et

les privilégiés qui les soutiennent, — et refusant tout aux réprouvés, — les pauvres, les hérétiques, les impies, et les étrangers. — Voilà le système des pharisiens juifs et évangéliques.

C'est l'extrême opposé de la religion philosophique de Moïse, qui, — on ne saurait assez le répéter, — met le bonheur et le malheur de l'homme dans sa propre main par la liberté, tout en reconnaissant la solidarité des méchants avec les bons, n'ayant garde de payer les souffrances du pauvre par une lettre de change, tirée sur le ciel, payable seulement après la mort.

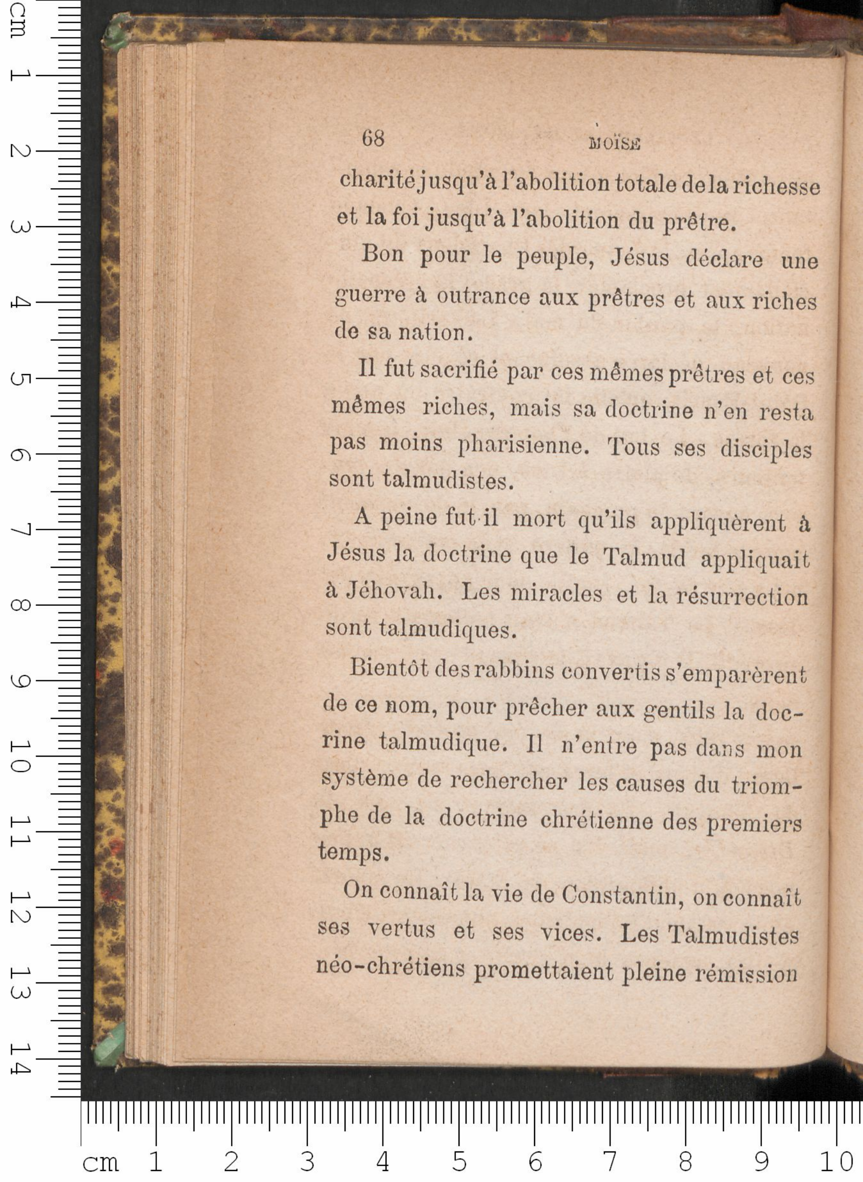
Qu'on se figure maintenant ce système de fatalité cousu, tissé, enchevêtré de force dans les lois de Moïse. Il n'en reste pas une ligne, pas un mot, pas une syllabe dans son sens naturel. Là où la lettre de la loi est contraire au système, on la violente, on la falsifie ; là, au contraire, où l'esprit de la loi crie contre l'application, l'esprit est

condamné et la lettre maintenue dans toute sa rigueur (1)

(1) Le Talmud n'a pas de parti pris pour la lettre contre l'esprit. Tantôt il maintient la lettre, tantôt il la nie et l'interprête à sa guise. Ainsi, quand Moïse dit poétiquement : « Cette loi te servira comme souvenir entre tes yeux. » Le pharisien, maintenant la lettre et l'appliquant rigoureusement, ordonne, sous peine d'excommunication, d'enfer et d'éternelle damnation, que tout juif, pour prier mettra tous les matins un nœud de cuir de veau contenant le *Schemah Israël* sur le front entre les yeux, et sur le bras nu en face du cœur, le tout enjolivé de courroies avec lesquelles le croyant fera un certain nombre de nœuds et de rouleaux cabalistiques autour le bras et les doigts. Mais quand Moïse, par humanité, dit : « Tu ne cuiras pas l'agneau dans le lait de sa mère, » le Talmud, loin de prendre cela à la lettre, invente tout un volume de réglements et de défenses sur le mélange du laitage avec le viandage, qu'il appelle *Tarubeth*. Une goutte de lait tombant sur un morceau de viande, la viande est défendue à moins qu'il n'y ait soixante parties de viandes contre une partie de lait. Il y a plus de mille volumes d'imprimés sur cette seule question de *Mélanges*, tous contenus, d'après le Talmud, dans les paroles de Moïse, et auxquels ce grand homme, certes, n'a jamais songé, en ordonnant de ne pas cuire l'enfant dans le lait de sa mère.

Une telle doctrine devait naturellement provoquer des dissidents et des opposants. Aussi l'histoire de la seconde monarchie juive n'est-elle qu'une longue suite de crimes et des guerres civiles. Jésus vint. Jésus, pharisien lui-même comme St-Paul qui s'en vante, comme tous les apôtres, n'attaque pas ses ennemis parce qu'ils sont pharisiens, mais parcequ'ils sont *hypocrites*. Il les appelle toujours : *pharisiens hypocrites* dont le faire est autre que le dire, dont l'extérieur ressemble à des sépulcres blanchis et dont l'intérieur est pourri, trafiquant de la foi, faisant de longues prières avec de longs philactères sans faire la charité aux pauvres.

Toutes les doctrines de Jésus sont pharisiennes. L'immortalité de l'âme, la résurrection des morts, le pardon des péchés, l'enfer, le paradis, le trésor au ciel, tout cela est pharisien. Seulement Jésus pousse ces principes logiquement à l'extrême. Il pousse la



charité jusqu'à l'abolition totale de la richesse et la foi jusqu'à l'abolition du prêtre.

Bon pour le peuple, Jésus déclare une guerre à outrance aux prêtres et aux riches de sa nation.

Il fut sacrifié par ces mêmes prêtres et ces mêmes riches, mais sa doctrine n'en resta pas moins pharisienne. Tous ses disciples sont talmudistes.

A peine fut-il mort qu'ils appliquèrent à Jésus la doctrine que le Talmud appliquait à Jéhovah. Les miracles et la résurrection sont talmudiques.

Bientôt des rabbins convertis s'emparèrent de ce nom, pour prêcher aux gentils la docrine talmudique. Il n'entre pas dans mon système de rechercher les causes du triomphe de la doctrine chrétienne des premiers temps.

On connaît la vie de Constantin, on connaît ses vertus et ses vices. Les Talmudistes néo-chrétiens promettaient pleine rémission

et pardon complet à tous ceux qui, se repentant, reconnaissaient leur Dieu. Quelque temps après, le dogme des Pharisiens fut officiellement proclamé : la grâce, la prédestination, le pardon du mal. La vérité fut de nouveau déclarée absolue et révélée par le Saint-Esprit, qu'elle fût contraire ou non à la raison. Le but de l'homme était, comme toujours, de plaire à Dieu, non par *des œuvres* envers le prochain, par le dévouement pour le faible, le pauvre et le malheureux, mais *par la foi*. Inutile de m'appesantir là-dessus. Le Talmud n'avait nullement perdu en crédit. Il n'y avait de changé que quelques mots.

Les Juifs, niant la divinité de Jésus, reculèrent d'abord et serrèrent leurs rangs autour de Jéhovah. Ils protestèrent au nom de *Dieu-Un*, mais ils ne retournèrent nullement à la philosophie de Moïse. Ils étaient et ils restaient talmudistes, pharisiens, c'est-à-dire, ennemis de la liberté et du progrès.

Ils devaient survivre comme monotheistes, mais ils devaient mourir comme pharisiens. Sortis de l'arène de la pensée philosophique, rouillés d'erreurs et de casuistique puérile, absurde, *ils ne pouvaient ni vivre ni mourir*. Les peuples les regardaient comme des ruines inutiles contre lesquelles les passants déposaient leurs ordures. Qu'avaient-ils à espérer d'eux et de leurs doctrines? Rien, absolument rien.

Il n'y aurait eu pour eux d'autre alternative que celle-ci. Sortir du joug dogmatique de l'église pour se plier sous les fourches caudines des rabbins. Pour un dogme chrétien contraire à la raison, le judaïsme rabbinique vous imposait deux absúrdités cérémonielles. En général toute doctrine religieuse, qui ne sert pas au progrès et à la prospérité du peuple, est morte ou va mourir. Pour la maintenir il faut la force brutale, des flots de sang.

Mais au-dessus du Talmud resta la Bible, la loi de Moïse; loi de liberté, d'égalité et de

solidarité. Le Talmud avait beau la tronquer, la défigurer, l'interpréter, les esprits élevés du judaïsme, tout en courbant la tête sous le double despotisme du rabbin et de l'évêque, notamment Eben Esra, y sont toujours revenus. Malheureusement la plupart des penseurs juifs du moyen âge tournent dans le cercle vicieux de la philosophie scolastique. Dans tous les écrits de Maïmonide, le plus fort de tous, il n'y a pas vingt pages qui aient une valeur pour le philosophe moderne.

Et pourtant, si les juifs hébraïsants étaient revenus purement et simplement à la loi de Moïse, du moins dans leurs écrits, en arborant le drapeau de la liberté qui est le drapeau de l'Ancien Testament, au lieu d'écrire des milliers de volumes stériles sur le Talmud, sur des questions cérémonielles, nul doute que tôt ou tard le peuple, malgré son fanatisme et son ignorance, n'eût pris fait et cause pour eux. Ce même peuple qui a injurié les

talmudistes en les brûlant, aurait trouvé une larme de commisération pour eux, dès qu'il eût appris qu'ils mouraient, pour avoir défendu sa liberté et son affranchissement.

Si les Juifs avaient simplement développé les principes de liberté, d'égalité et de solidarité de Moïse, en les opposant au principe de fatalisme, d'esclavage et de priviléges, ils auraient bien vite retrouvé leur raison d'être. Les eût-on brûlés comme on l'a fait, ils auraient laissé des traces divines. En tout cas ils auraient fait leur devoir. Qu'avaient-ils à craindre ? Pouvaient-ils être plus malheureux qu'ils l'étaient. Jamais on ne reprochera aux Juifs de n'avoir pas su mourir pour leur Dieu et pour ce qu'ils croyaient être la vérité. Dix-huit siècles de martyres se lèveraient et répondraient. Ce n'est donc point le courage qui a manqué. La vérité est, que dans l'obscurité universelle, peu d'esprits ont été éclairés par la lumière de l'Ecriture. Le nombre des savants juifs qui ont pénétré

le génie de Moïse est extrêmement rare. Ils auraient bravé les foudres de l'inquisition, mais ils n'ont pas osé rompre en visière aux rabbins leurs maîtres, qui d'ailleurs auraient fait office d'inquisiteurs, si on leur avait laissé le pouvoir. Témoin Spinoza, qui certes eût été exterminé par la synagogue, si elle avait eu un bourreau à sa disposition.

Chose plus curieuse encore ! C'est à partir du quinzième siècle et après l'invention de l'imprimerie que le fanatisme talmudique s'empare des rabbins et s'embourbe dans l'abîme du *Hassidisme* et dans les bas-fonds de l'argutie *pilpulesque*.

Or, quel que fût l'origine d'un peuple, dès qu'il ne lutte plus, soit par le verbe, soit par la plume, ce peuple n'a plus de raison d'être. Dieu ne s'en mêle nullement. Toute nation récolte ce qu'elle a semé et si les pères ont manqué à leurs devoirs, les fils ne jouiront, certes, pas de leurs droits. Les peuples se suicident toujours par l'ignorance et

l'erreur. Dès qu'une nation perd la trace de Dieu, la voie qui conduit à la connaissance de ses lois, elle bronche, tombe et perd la vie ! Dès qu'une nation ne produit plus de grands penseurs, autant de soleils humains, montrant le chemin de la vérité aux générations à venir, elle tâtonne dans l'obscurité, perd la voie du progrès, la voie lactée de la vie, et finit par croupir durant des siècles comme une plante privée d'air et de lumière. Cette nation a beau produire de grands généraux, de grands financiers, de grands mathématiciens même, les héros ne sont grands qu'en servant de bras à une tête, en d'autres termes, qu'en mettant la force du côté du droit, le financier n'a de valeur qu'en appliquant sa science de faire fortune au profit du peuple, qu'en aidant à éteindre la misère, qu'à guérir les plaies matérielles de la société, autrement c'est un fléau dont il faudra se débarrasser au plus tôt ; le mathématicien n'a de valeur qu'on appliquant sa

raison exacte à une vérité morale, qu'en prouvant, non le droit mais le devoir, autrement c'est une engeance ravalant la qualité à la quantité et mettant la hache à la place du bûcheron. C'est pourquoi les obscurantistes, de soi-disant conservateurs, tous ceux qui mettent obstacle à l'émission de la pensée, à la propagation de la raison sont les ennemis les plus cruels d'une nation. Ils creusent la tombe à leurs propres enfants. Non-seulement ils exploitent le peuple au profit de leurs intérêts fugaces et passagers, mais, en compromettant son avenir, ils sapent le sol dessous les pas de leurs fils. C'est aux Pharisiens que les Juifs doivent la perte de leur nationalité, de tous les droits imprescriptibles de l'individualité humaine ; c'est aux Pharisiens, aux Talmudistes que, dans leur exil même, les Juifs doivent l'étouffement de tout esprit d'indépendance spirituelle, de toute raison philosophique, l'essence de leur religion.

C'est enfin aux Talmudistes qu'il faut attribuer l'absence de la Juive, c'est-à-dire, de tout ce qui exalte l'esprit et provoque l'enthousiasme. La Juive disparaît avec le Talmud et ne reparaît qu'avec la résurrection de l'esprit philosophique. Pendant quinze siècles il n'est plus question d'elle. De temps en temps il en surgit une qui se convertit et devient la maîtresse d'un roi chrétien. Certes, la Juive meurt pour sa religion, qu'elle ne connaît d'ailleurs pas, mais elle meurt obscurément, stérilement comme le mari son maître. Son sang ne lève pas, ne féconde pas. Depuis que le Talmud, ce livre de plomb, pèse sur Israël, les Juifs n'ont plus d'histoire. L'histoire même de leurs martyrs a disparu, ou bien n'excite aucun intérêt, car ces martyrs ne projettent pas un rayon de lumière, ne laissent pas un sillon fertile. Ils meurent, en refusant de croire à la divinité de Jésus. Mais sauf cet article de foi négatif, *les bourreaux et les*

victimes partagent absolument les mêmes principes. Tous deux sont fatalistes, pharisiens, ennemis de la liberté, amis de l'esclavage prédestiné; nul d'eux n'a une idée éclairée de Dieu et de l'homme. C'est un horrible spectacle. On dirait deux loups s'entre-dévorant. Nul d'eux ne combat ni pour la liberté de l'homme, ni pour la glorification de Dieu.

Des hommes niant la liberté humaine, prétendant, grâce à la fatalité, que tout doit arriver tel qu'il est arrivé, ont défendu le Talmud et ont prouvé qu'il avait conservé les Juifs durant des siècles. Oui, le Talmud a soutenu les Juifs comme la corde soutient un pendu. Ces mêmes hommes trouveraient des arguments — et ils en trouvent — en faveur de l'inquisition. Heureusement la raison possède un critérium pour discerner l'erreur de la vérité. Toute idée qui n'est pas logique, *adéquate*, c'est-à-dire, dont toutes les parties ne sont pas égales entre elles, est fausse.

Or, de deux choses l'une : ou l'homme par sa raison est libre ; en ce cas, optant librement entre le bien et le mal, il tient le progrès dans sa main, car un mal de plus ne sera jamais un progrès ; ou bien l'homme n'est pas libre, toute son histoire et tout le mal qui existe sont alors de toute nécessité divine et fatale. En ce cas, que serait Dieu ? Un être incomplet, un homme supérieur, rien de plus. Point ne serait besoin de l'adorer. Il ne resterait à l'homme lié par la fatalité que de se croiser les bras, ou mieux encore, de se détruire le plus tôt possible. C'est à quoi aboutirait le Talmud. Non-seulement il n'a jamais rien créé, pas plus lui que toute doctrine qui lui ressemble, rien conservé, mais il n'y a pas de salut pour la résurrection des vérités fondamentales du judaïsme, aussi longtemps que les Juifs eux-mêmes ne l'auront rejeté, condamné, renié à la face des peuples !

La raison d'être des Juifs du moyen âge recommence avec le premier livre de Dieu,

fait par un Juif et fait contre le Talmud, contre les principes du Talmud adoptés par les dogmatiques.

Non-seulement Spinoza a donné le coup de grâce aux erreurs talmudiques et jésuitiques, mais lui, le premier, a soumis les cinq livres de Moïse à la critique de la raison, ce qui ne pouvait être fait que par un juif sachant l'hébreu comme une langue maternelle. Lui, le premier, a irréfragablement prouvé que Moïse n'est pas l'auteur du Pentateuque tel qu'il existe. Avant lui personne n'a osé mettre systématiquement le scalpel de la critique de la raison pure aux croyances théologiques. Depuis Jésus le pharisćisme hypocrite n'avait trouvé un adversaire si décidé et si triomphant que Spinoza.

Mais, dira-t-on, Spinoza eût pu être chrétien. Sa doctrine n'a rien de commun avec le mosaïsme. C'est un pur hasard qu'il fût né juif, qu'initié dès son enfance à la science

de l'Ecriture et du Talmud, il eût pu la soumettre à la raison philosophique. Sa doctrine à lui n'a rien de commun avec le mosaïsme.

C'est à cette objection que je vais répondre.

Non! Spinoza n'eût jamais été Spinoza, s'il n'avait pas été juif. Sa doctrine philosophique est une branche poussée sur le mosaïsme pur. Qu'il en ait tiré de fausses conséquences, c'est possible. Mais constatons dès aujourd'hui que l'idée fondamentale de Spinoza a jailli de Moïse.

Moïse, comme nous l'avons prouvé, n'a établi qu'une seule vérité fondamentale et absolue, savoir : *Jehovah, l'Etre Etant, la Loi, la force créatrice qui ne change ni ne changera jamais.* Toute la création étant sortie du créateur et toute la création, *étant de la même substance*, avec une dose plus ou moins forte de raison divine, Moïse en a tiré les conséquences forcées de liberté, d'égalité et de solidarité.

De cet *Etre Etant*, Spinoza a fait *la*

substance une, *absolue*. Son but n'était point d'abaisser Dieu à l'homme mais d'élever l'homme jusqu'à Dieu. Certes, son *Ethique* prête le flanc à bien des erreurs, mais de là à l'appeler athée, il y a un abîme.

Nul penseur n'est plus plein de Dieu que lui. C'est lui le premier qui, après des siècles d'ignorance et d'erreurs, a déblayé le terrain philosophique de toutes les ronces de la superstition talmudique, scolastique et dogmatique. Ni Leibnitz, ni Kant, ni Locke, ni Wolf, ni Voltaire, ni Rousseau, ni Schelling, ni Hegel n'auraient pu surgir sans Spinoza, car les idées sont solidaires les unes des autres. Dans le monde moral comme dans le domaine matériel, il faut que l'erreur soit sarclée, arrachée du jardin de la science, avant que la vérité puisse y germer, pousser et se transformer en fruits politiques et sociaux.

Sans le principe de la *Substance Une*,

pour toutes les créatures, nulle égalité sociale n'est possible. Dès que l'homme croit que les diverses créatures ne sortent pas de la même essence, qu'elles diffèrent les unes des autres dans *leurs qualités essentielles*, il rejettera le principe d'égalité comme un attentat à sa dignité et à son pouvoir. N'y a-t-il pas encore des blancs qui se croient d'un élément supérieur aux noirs? Les anciens, sauf Moïse, ont-ils eu une idée de l'égalité? Platon et Aristote ont cru à la nécessité de l'esclavage. Combien d'hommes est-il, croyant avoir des devoirs à accomplir envers l'animal et la plante? D'après Moïse et Spinoza, l'égalité est de droit divin, la substance divine étant dans toute créature, minéral, végétal, animal et homme. La différence entre les êtres n'est pas dans la *qualité* de substance, mais dans la *quantité*.

L'homme est libre, d'après Moïse, grâce à sa raison. L'homme, d'après Spinoza,

n'est pas libre de n'être pas libre. Sur la question de la liberté, Spinoza n'est pas tout à fait de l'avis de Moïse, mais Moïse est plus près de la vérité que son disciple.

Avec le système talmudique et chrétien dogmatique, la liberté n'est qu'un mot. A quoi bon ? Puisque Dieu peut annihiler le mal fait par l'homme. L'homme n'a nullement besoin de sa raison et de sa liberté pour être sage, juste et bon. Il n'a qu'à se mettre bien avec son Dieu, qui d'un souffle, transforme le mal de son favori en bien, ou l'efface tout à fait par un miracle.

Avant Spinoza, expliquant Moïse, la solidarité des êtres n'était pas, ne pouvait être ni connue ni reconnue. D'après Spinoza, toutes les existences sont *autant de pensées, de modes d'être de Dieu*, Moïse dit mieux : *créés* par Dieu, et qu'il y a entre elles une solidarité réelle et non interrompue. La solidarité des êtres, c'est absolument

comme la solidarité des membres du corps humain. Le mal que l'on ressent dans l'ongle de l'orteil réagit sur la tête. Il faut donc que l'orteil soit traité d'après les lois de sa nature. La moindre injustice que l'on se permet à son égard, se venge sur le corps entier.

Sans solidarité, pas de justice possible. Menacer le méchant de l'enfer, l'histoire nous apprend l'efficacité de cette menace, d'autant plus puérile, que le même homme qui tient le châtiment dans une main, montre le pardon dans l'autre. Mais apprendre à l'homme, l'histoire et la science à la main, c'est-à-dire avec la certitude spirituelle et la certitude matérielle, que toute injustice commise envers un être plus faible, rebondit sur tous et atteint tôt ou tard le méchant et ses enfants ; plus encore, le juste même qui, regardant faire cette injustice, ne risque pas fortune et vie pour l'empêcher, c'est mettre les hommes dans la seule voie divine, qui

conduit au bonheur spirituel et temporel. Et c'est là l'idée juive de Moïse et de Spinoza.

Les philosophes qui ont succédé à Spinoza n'ont pas adopté toutes ses formules, mais ils ont adopté toutes les conséquences politiques et sociales. De ces conséquences a jailli la grande Révolution française de 89.

La Révolution française est une conséquence pratique des principes de Moïse et de Spinoza, du judaïsme enfin.

Toute contre-révolution est basée sur le talmudisme et le jésuitisme : deux mots tout à fait identiques.

Il n'est pas vrai que le progrès soit continu et pérennal. Le bonheur de l'homme est dans sa liberté et dans l'adoption entre le bien et le mal.

Si l'Europe adopte l'*Être Étant*, le Dieu qui ne change jamais ses lois, si elle croit fermement qu'une action humaine ne peut

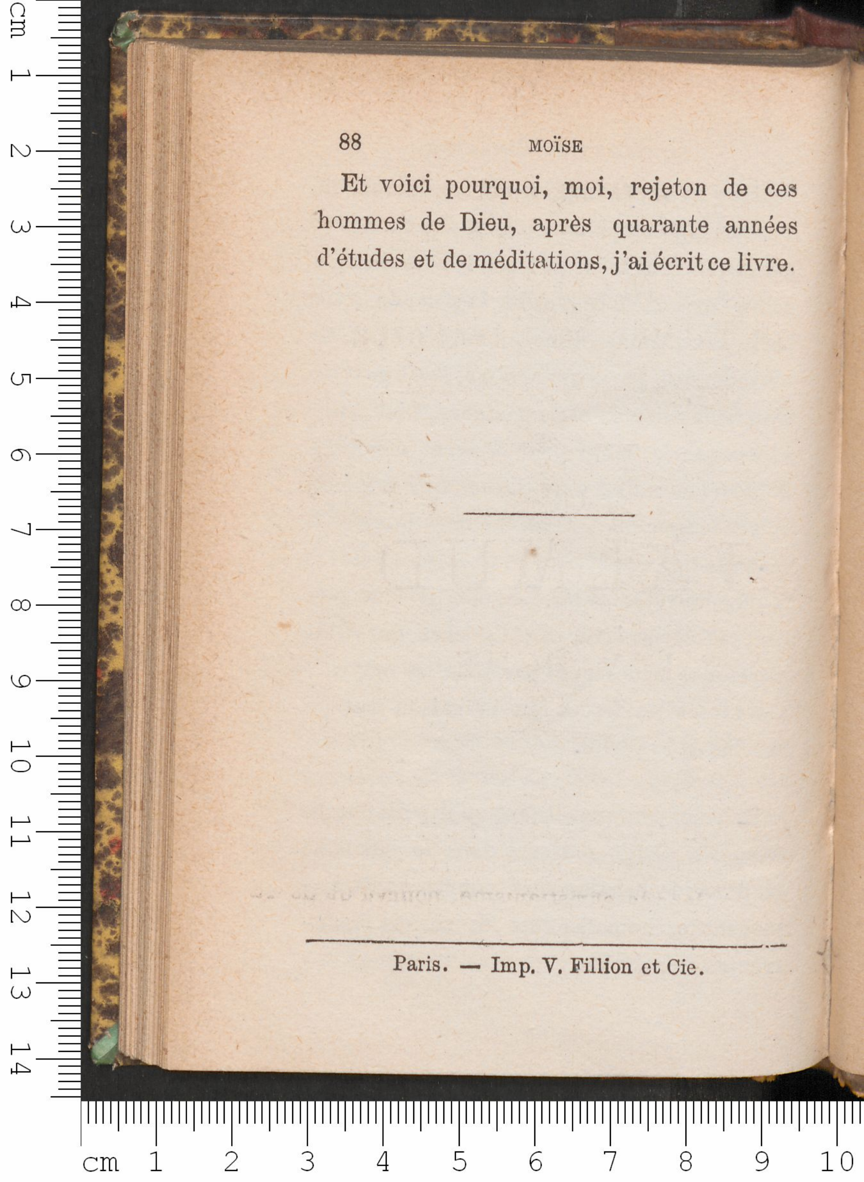
jamais être annihilée par aucune puissance surnaturelle, si elle proclame l'égalité et la solidarité des êtres, à savoir : que toute injustice commise envers un être quelconque retombe sur tous, elle marchera, avancera dans la voie du progrès et deviendra de jour en jour plus parfaite, plus heureuse et plus prospère.

Mais si les humains, rejetant, niant ces vérités, rentrant dans l'ornière de la prédestination, de la grâce et du pardon, admettent de nouveau qu'une violence, qu'une injustice faite à un être quelconque, puisse être effacée, réduite à néant par la volonté de Dieu, suivant, non ses lois immuables, mais ses caprices, ou suspendant ces lois par des miracles, en faveur des dévots, se disant ses élus, seuls détenteurs de ses faveurs, alors loin de compter sur le progrès, qu'ils ne comptent que sur des malheurs et des calamités, sur des révolutions et des pestes, sur des siècles de ténèbres et de barbaries !

Il n'y aura pas de juste qui les sauvera !

Leur fausse opinion de Dieu ne changera pas la nature et la loi de Dieu. Il laissera libre cours aux lois de ce monde. Il a donné la liberté aux hommes, il ne la leur ôtera pas. Si ces hommes, par leurs actions, se forgent un avenir de misères et de douleurs, Dieu n'arrêtera pas le temps pour éloigner d'eux ces douleurs et ces misères. La solidarité, qu'elle soit reconnue ou non, ne chômera jamais. Il faut répéter ces vérités aux hommes tous les iours, dans toutes les langues. Il faut surtout les leur prouver par la science, par l'histoire, par la logique, par tous les moyens, par toutes les forces que la raison met au service de la vérité.

Et voici pourquoi il faut qu'il y ait encore des juifs. Qu'ils naissent dans le judaïsme ou dans le christianisme, pourvu qu'ils ramènent les humains vers les vérités fondamentales de Moïse.



Et voici pourquoi, moi, rejeton de ces hommes de Dieu, après quarante années d'études et de méditations, j'ai écrit ce livre.

Paris. — Imp. V. Fillion et Cie.

